

LE LAURENTIEN

Le mercredi 29 novembre 2023 | Volume 01 N° 40 • MÉDIALO



FIN DES VOLS MONT-JOLI-MONTRÉAL : UN AUTRE COUP DUR POUR LA RÉGION

16



NOUVEAU PROJET
DOMICILIAIRE À AMQUI

17

UN NAGEUR RIMOUSKOIS AU CAMP DE
PRÉPARATION POUR LES JEUX DU CANADA

19

(Photo Gracieuseté: Gaétan Morrissette)

BÉRUBÉ
— AVOCATS —
DROIT CRIMINEL



Me Caroline
Bérubé
418 318-4226

>1205336

37 rue de l'Évêché Ouest, Rimouski G5L 4H4
418 722-4646 | cb@berubeavocats.com

GAGNEZ VOTRE ACHAT

Dickner
FOURNISSEUR INDUSTRIELLES

418-723-7936
RIMOUSKI

418-775-4200
MONT-JOLI

PROMOTION DISPONIBLE SUR DICKNER.COM OU FACEBOOK

*Obtenez un crédit équivalent du montant de votre achat pour d'autres produits

Cincoff PARTENAIRE OFFICIEL // AMG



HOCKEY

L'équipe du Mistral
M15 D1 championne à Beaupré

L'équipe de hockey de l'école du Mistral de Mont-Joli a remporté le titre de championne du Défi RSEQ M15 division 1 relève de Beaupré. La compétition, qui se tenait du 16 au 19 novembre, regroupait 16 équipes d'un peu partout au Québec.

La suite ici >>



COMMUNAUTÉ

Campagne de financement pour le refuge animalier Le Havre de la faune

Le refuge pour animaux sauvages, le Havre de la faune, tient jusqu'au 3 décembre une campagne de financement dans le cadre de son tout premier tirage 50/50.

La suite ici >>



À VENIR
CAHIER DES VOEUX DE NOËL
20 DÉCEMBRE 2023

>123958

FAITES VITE!
ENVOYEZ vos PHOTOS D'ENFANTS
DÈS MAINTENANT!

Par courriel :
voeuxavantage@medialo.ca

Fin le 13 décembre 2023

IMPORTANT!
Inscrire le nom de votre secteur, le nom de l'enfant, son âge, le nom des parents et la ville où il habite.

Nous ne nous engageons pas à publier toutes les photos reçues.

LE LAURENTIEN

LE LAURENTIEN

1 888 767-7156

www.laurentien.ca

Directrice adjointe à la rédaction : Marilou Séguin
Chef de contenu : Dominique Fortier
Journalistes : Annie Levasseur, Véronique Bossé et Carolane D'Astous-Paquet
Directrice des ventes régionales : Nadia Normand
Conseiller(ère)s en solutions médias : Maxime Audet, Nathalie Jobin et Manon Veilleux
Adjoint(e)s aux ventes : Mélanie Daraïche et Francis Mimeault
Chef d'équipe numérique : Violaine Bélanger
Directeur de production : Cédric Juguet

Publié par Médialo inc.
Président : Frédéric Couture
Vice-Présidente : Véronique Gauthier
Vice-Présidente aux ventes : Chantal Roussel
Impression : Imprimeries Transcontinental inc.
Distribution : Messageries Dynamiques
ISSN : 2561-8628 (imprimé)
ISSN : 2561-8636 (en ligne)
Plus de 120 points de dépôt



MÉDIALO



Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada



Cigarette et vapotage : le Nico-Bar de passage à Rimouski

SENSIBILISATION - Le Nico-Bar de la Société canadienne du cancer était de passage dans la région au cours des dernières semaines. Il s'est arrêté au Centre de formation Rimouski-Neigette pendant une journée.

Annie Levasseur | alevasseur@medialo.ca

Le Nico-Bar est sur les routes du Québec depuis septembre pour visiter une cinquantaine d'établissements scolaires. Il vise à informer et à sensibiliser les jeunes fumeurs et vapoteurs aux effets néfastes de leur consommation.

« Le but est d'informer sur les ingrédients que les jeunes adultes consomment surtout dans les vapeuses puisque les ingrédients de la cigarette sont un peu plus connus. Avec la vapeuse, on ne connaît pas encore les effets à long terme. Ça goûte bon donc on ne réfléchit pas nécessairement à ce que l'on consomme », explique la coordonnatrice de la tournée Nico-Bar, Camille Meunier.

À l'image d'un vrai bar, les élèves de 18 à 24 ans sont invités à visiter des stations interactives où leurs sens sont sollicités. Le concept de bar vise à se rapprocher de la réalité des jeunes.

« Ils choisissent un sous-verre qui représente leur consommation. Ils passent au bar et nous leur offrons un shooter qui contient les ingrédients chimiques de la cigarette ou de la vapeuse. C'est pour les faire rire. Ils voient ensuite des images avec des filtres pour leur démontrer les effets à long terme sur le visage. À l'espace " DJ ", une infirmière en cessation est présente pour donner des informations », indique la coordonnatrice.

Les participants peuvent ainsi découvrir les multiples aspects de la cigarette et de la vapeuse ainsi que leurs conséquences sur le corps et la santé.

« Nous sommes là pour les sensibiliser et ensuite ils font leur propre cheminement s'ils veulent cesser. Nous ne sommes pas dans le jugement. C'est pour aider à prévenir les cancers. Nous avons un défi sept jours. Les jeunes peuvent cesser de vapoter ou de fumer ou encore accompagner quelqu'un à le faire et ils peuvent gagner jusqu'à 1000 \$ », affirme madame Meunier.

Florie Côté étudie dans le programme « Santé, assistance et soins infirmiers ». Elle a été intéressée par l'atelier.



Des élèves du Centre de formation Rimouski-Neigette.

Crédit photo : Annie Levasseur

« Je ne suis pas fumeuse et je n'ai jamais vapoté, mais j'ai trouvé intéressant de voir les mélanges pour chaque produit. Il y a beaucoup d'ingrédients qui ne sont pas naturels et nous ne les voyons pas. De voir l'évolution sur le visage quand on fume, j'ai trouvé ça intéressant aussi. Je ne commencerai pas et je vais en parler aux gens qui fument », dit-elle.

Mya Langlois et Alexia Lévesque sont dans le même programme. La première vapote alors que la deuxième fume la cigarette. Le Nico-Bar pourrait les inciter à arrêter ou à diminuer leur consommation.

« J'utilise la vapeuse et je ne savais même pas ce qu'il y avait dedans. J'ai trouvé ça vraiment intéressant et ça fait quasiment peur. Je ne veux pas avoir les conséquences plus tard », exprime Mya Langlois.

« J'ai trouvé ça intéressant, c'était très animé. J'en ai appris sur les ingrédients. On ne pense pas à ça quand on fume, mais ça pourrait m'aider à arrêter éventuellement », conclut Alexia Lévesque.

Commentez en ligne | www.lelaurentien.ca

La Journée internationale de l'homme soulignée dans la région

L'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ), section Rimouski-Neigette a souligné la Journée internationale de l'homme, le 19 novembre. Cette année, le thème était « L'homme émotionnel que je suis ». Pour une douzième année, le comité national des hommes de l'AREQ a défini une nouvelle thématique et créé une affiche pour l'occasion. Cette affiche se retrouve dans divers établissements de notre région. L'AREQ a aussi organisé ou appuyé, partout au Québec, des activités spéciales ou des conférences dédiées à cette journée. Elle s'associe également à « Procure », le seul organisme de bienfaisance au Québec entièrement consacré à la lutte pour contrer le cancer de la prostate, le cancer masculin le plus répandu au Québec comme au Canada. Le thème de la Journée internationale de l'homme de cette année vise à rompre avec l'idée erronée selon laquelle les hommes doivent réprimer leurs émotions pour laisser croire à un certain contrôle. L'AREQ veut ainsi démontrer qu'il est possible de ressentir diverses émotions que les hommes sont en mesure d'identifier, de comprendre et d'extérioriser. (A.L.)

TROUVEZ LE cadeau de Noël parfait AVEC

JAMBIÈRES CAMO

SCIE D'ÉLAGAGE

TROUSSE DE SÉCURITÉ POUR BŪCHERON

NOUS AVONS LA SCIE QUI CORRESPOND À VOS BESOINS

15 OUTILS KOMBI POUR CHACUNE DE VOS TÂCHES

MS 170

GTA 26

MS 250

ÉCONOMISEZ 30\$ 199\$

DE TOUT POUR VOTRE AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR!

SOUFFLEUR BG-KM

MINI CULTIVATEUR BF-KM

DÉBROUSSAILLEUSE FS-KM

TAILLE-HAIE RÉGLABLE HL-KM

PERCHE D'ÉLAGAGE HT-KM

COUPE-HERBE COURBE FSB-KM

MOTEUR KOMBISYSTÈME À ESSENCE KM 56 RC-E 329\$

NETTOYEUR À PRESSION ÉLECTRIQUE RE 80 ÉCONOMISEZ 40\$ 199\$

STIHL ÉLECTRIQUE À BATTERIE À ESSENCE

P. LABONTÉ & Fils

1255, RUE INDUSTRIELLE, MONT-JOLI 418 775-5877



Des enfants qui fréquentent le CPE L'Aurore Boréale.

Crédit photo : Annie Levasseur

Les tout-petits bas-laurentiens se démarquent

ENQUÊTE PROVINCIALE - Au Bas-Saint-Laurent, 75 % des tout-petits commencent leur scolarité sans présenter de facteurs de vulnérabilité pour leur développement comparativement à 71 % au Québec.

Annie Levasseur | alevasseur@medialo.ca

La Démarche COSMOSS et le CISSS du Bas-Saint-Laurent ont présenté les résultats de la plus récente Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) dans le cadre de la Grande semaine des tout-petits qui s'est tenue la semaine dernière.

« Les enfants se portent bien au Bas-Saint-Laurent. Je pense qu'on peut se féliciter. Je crois beaucoup à notre collaboration qui est importante. Ce sont 250 organismes qui travaillent ensemble. Nous existons depuis 20 ans et nous pouvons mesurer les résultats de nos actions collectives pour favoriser le développement des tout-petits », indique la présidente de la Démarche COSMOSS, Anne Duret.

« La Grande semaine des tout-petits est l'occasion de rappeler toute l'importance d'offrir aux enfants le meilleur départ possible dans la vie et de leur donner tous les outils nécessaires pour faire leur entrée à l'école », ajoute

le directeur de la santé publique du Bas-Saint-Laurent, Dr Sylvain Leduc.

Au Bas-Saint-Laurent, 1 750 tout-petits ont été inclus dans la dernière EQDEM, soit la presque totalité des élèves de la maternelle 5 ans. Contrairement au reste du Québec, où une augmentation de la proportion d'enfants vulnérables a été observée, la situation bas-laurentienne demeure stable depuis 2012 malgré la pandémie. Une diminution significative de la part d'enfants vulnérables dans le domaine des habiletés de communication et des connaissances générales a par ailleurs été constatée passant de 10,5 % en 2012 à 6,3 % en 2022.

« Il faut être fier du travail collectif réalisé auprès des enfants et des familles, le tout afin de favoriser pleinement le développement des tout-petits. On n'agira jamais assez en prévention », mentionne la directrice du programme jeunesse et directrice de la protection de la jeunesse du Bas-Saint-Laurent, Mélissa Desjardins.

Le principal défi dans la région est le développement des habiletés sociales des tout-petits, selon la présidente de la Démarche COSMOSS. « C'est au niveau de la maturité émotionnelle. On parle de l'entraide et des comportements prosociaux. Nous avons un peu plus d'enfants qui n'ont

pas tous les acquis lorsqu'ils arrivent à la maternelle. Nous continuons de travailler pour avoir des impacts sur cette sphère de développement », affirme Anne Duret.

Depuis 2020, l'éducation par la nature connaît un développement important au Bas-Saint-Laurent avec 11 CPE, une garderie privée et 65 responsables de service de garde en milieu familial qui participent à l'implantation de cette approche.

« À travers le jardinage, les jeux libres avec des coquillages ou des bouts de bois, c'est merveilleux de voir les enfants s'extasier devant la nature ou se tenir la main pour ne pas tomber. Ils développent leur motricité fine, de la confiance, de l'entraide », souligne la directrice générale du CPE L'Aurore Boréale de Rimouski, Annie Fraser.



LE LAURENTIEN
VOS NOUVELLES SONT AUSSI ICI!
SUIVEZ-NOUS!

1,26 M\$ pour le transport en commun

La Ville de Rimouski a reçu une aide financière de 1,26 M\$ du gouvernement du Québec pour les années 2022 et 2023 afin de renforcer et de dynamiser le réseau de transport en commun dans la région. Cet investissement provient du Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC). De cette somme, 1 M\$ sera alloué au maintien des services de transport en commun existants, tandis que le montant résiduel sera

consacré au développement et à l'optimisation des services afin de stimuler leur utilisation. Le PADTC représente un investissement total de 764,4 M\$ pour la période 2022-2024. « Cette annonce est une nouvelle très positive qui nous permettra de maintenir notre offre de services et de travailler à la bonifier dans le futur. Depuis l'implantation de nos nouveaux tracés en décembre 2022, la Société des transports de Rimouski a enregistré une augmentation des déplacements de 70 %, ce qui nous rend très fiers et qui

témoigne d'un intérêt grandissant pour le transport en commun. En partenariat avec la Ville de Rimouski, nous travaillons dans une optique d'amélioration continue, tout spécialement en ce qui a trait au développement de nouveaux outils technologiques. Il ne fait aucun doute que cette contribution financière nous aidera à poursuivre dans ce sens dans les prochains mois », affirme la directrice générale de la Société des transports de Rimouski, Maude Bernier. **(A.L.)**

Un nouveau partenaire pour le Nordet

SPORT UNIVERSITAIRE - Les équipes sportives du Nordet de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) pourront compter sur le soutien de la Corporation du Séminaire de Saint-Germain comme partenaire pour les trois prochaines années, avec le versement d'une somme de 90 000 \$.

Véronique Bossé | vbosse@medialo.ca

Le directeur des Services à la communauté étudiante, Jean-François Ouellet, estime que sans l'apport de ce nouveau partenariat, l'université n'aurait pas été en mesure d'offrir une saison 2023-2024 aussi étoffée à ses sept équipes sportives de six disciplines différentes.

« Je peux vous dire que dans le contexte budgétaire, ce n'est pas toujours facile ce que l'on vit dans nos universités, au Québec en général. Ça aurait été vraiment compliqué de vous présenter sept équipes, sans l'annonce de ce nouveau partenariat financier qui a été conclu cette année. »

La Corporation du Séminaire de Saint-Germain est un organisme à but non lucratif, dont la mission principale est de soutenir financièrement les projets à caractère éducatif, qui vise le dépassement de soi et la recherche de l'excellence, le tout, sur le territoire du diocèse de Rimouski. Auparavant, la Corporation aidait à financer, majoritairement, des projets qui étaient soutenus par l'évêché de Rimouski. Depuis maintenant un certain nombre d'années, elle s'est tournée vers d'autres orga-

nismes qui remplissent un rôle de soutien à l'éducation, tels que « Je Raccroche » ou « Pro-Jeune-Est. »

« L'université de Rimouski est un joyau pour notre région, en termes d'éducation et d'excellence. Un programme comme le Nordet permet aux jeunes de se réaliser. Il favorise l'excellence, le dépassement de soi et en regardant ce projet, nous sommes convaincus à la Corporation que les jeunes qui participent à un programme comme le Nordet vont faire partie de l'élite et qu'ils seront nos leaders de demain. C'est donc avec grand plaisir que nous nous sommes associés avec le Nordet et la Fondation de l'UQAR pour soutenir financièrement le Nordet », a déclaré le président de la Corporation, Mario Blanchette.

Saison 2023-2024

L'université a profité de l'annonce de ce nouveau partenariat pour lancer officiellement ses activités du Nordet et présenté les différentes dates de compétition de ses équipes en badminton mixte, en basketball masculin, en canot à glace, en soccer intérieur, en ultimate frisbee mixte et en volleyball féminin.

Pour plus d'information sur les équipes du Nordet, il suffit de visiter la page web « Équipes compétitives Le Nordet de l'UQAR », via le site internet de l'université.

Commentez en ligne sur notre site internet

www.lelaurentien.ca

Coupe d'arbres: Samuel Denis et Jordan Côté présentent leur version des faits

Une citoyenne de Rimouski a soulevé, lors de la séance du conseil municipal du 20 novembre 2023 que les arbres du boisé, situé à l'angle du boulevard Arthur-Buies et de l'avenue Ross, avaient été coupés. Ce à quoi le maire de Rimouski, Guy Caron, a répondu avoir appris la veille que les arbres avaient été coupés, en ajoutant que les travaux de construction, qui laisseront place à 36 logements, étaient censés conserver une partie du boisé et que la Ville regardait les recours possibles à la suite des coupes. Depuis, par voie de communiqué, les deux promoteurs du projet de 36 logements, Jordan Côté et Samuel Denis, ont confirmé qu'une entente avait été prise avec le service d'urbanisme, le 14 novembre dernier, à la suite de la coupe des arbres. Messieurs Côté et Denis indiquent avoir alors avisé la Ville de Rimouski qu'ils payeraient les amendes prévues à cet effet et qu'ils s'engageaient à replanter d'autres arbres à la conclusion des chantiers de construction. Les deux entrepreneurs affirment avoir le souci de respecter les lois et les règlements, ainsi que de veiller à la sauvegarde de l'environnement, tout en s'assurant de l'acceptabilité sociale dans chacun des projets qu'ils souhaitent entreprendre. Ils concluent en réitérant leur volonté de travailler pour le bien-être collectif et contribuer à mettre un terme à la crise du logement actuelle. (V.B)



Le président de la Corporation du Séminaire de Saint-Germain de Rimouski, Mario Blanchette, le technicien en loisirs Jean-Philippe Angers, la capitaine de l'équipe féminine en volleyball Charlie Laforme, la directrice générale adjointe - développement philanthropique de la Fondation de l'UQAR, Josée Fortin, et le directeur des Services à la communauté étudiante, Jean-François Ouellet.

Crédit photo : Véronique Bossé

**VOTRE JOURNAL DANS
VOTRE COURRIEL
CHAQUE MERCREDI.**

ABONNEZ-VOUS!

LE | LAURENTIEN



UNE PROPRIÉTÉ DE

MÉDIALO

Cercle culturel de l'amitié

Le Cercle culturel de l'amitié, situé au 459 Lasalle, à Rimouski, invite la population à son souper du jeudi, le 30 novembre (12\$ pour les membres et de 14\$ pour les non-membres). Le souper sera suivi d'une soirée de danse. Le samedi 2 décembre, une soirée sociale avec Louise Desrosiers et Gérald Proulx est prévue à compter de 19h15 (5\$ membres et 6\$ non-membres). Il y aura des prix de présence. Finalement, un souper et une soirée de Noël se tiendront le samedi 9 décembre, dès 17 h. Ce sera un souper dinde et tourtière. Une lecture de la parole spéciale se fera à 19h et la soirée avec Louise Desrosiers commencera à 20h (25\$ pour le souper et la soirée). Les billets sont disponibles au local. Pour information: Odette Fillion au 418 723-5193. (A.L.)

Les Amis célibataires de Rimouski

Les Amis célibataires de Rimouski organisent un déjeuner-dîner, le dimanche 3 décembre, à 11 h, au restaurant Café des Halles. Il est possible de réserver sa place en téléphonant au 418 722-1910 avant vendredi, 21 h. Un souper de Noël se tiendra le samedi 9 décembre, à 18 h, au restaurant Normandin. Les réservations sont également prises jusqu'au vendredi avant l'activité au 418 722-4210. (A.L.)

Harmonie Vents du Fleuve

L'harmonie scolaire Vents du Fleuve de l'école Paul-Hubert fêtera Noël en grand avec un concert unique. Robert Marien sera l'artiste invité. L'événement se tiendra le jeudi 14 décembre à la salle Michel-Leblanc du Paul-Hubert. Cette soirée est organisée dans le cadre des activités de financement pour permettre aux jeunes musiciens de vivre des expériences de compétitions valorisantes. L'harmonie participera au Music Fest Québec, à Montréal, en mars, et au Music Fest Canada, à Toronto, en mai. Les billets, au coût de 30\$ pour les adultes et de 10\$ pour les étudiants, sont en vente auprès des membres de l'harmonie ainsi qu'au secrétariat général du Paul-Hubert. (A.L.)

Gamblers Anonymes

Le groupe Gratitude de l'association Gamblers Anonymes tient des réunions tous les mercredis, à 20 h, au 455 rue Cartier, à Rimouski. Gamblers Anonymes est un groupe de 12 étapes pour les personnes qui ont un problème de jeu. Pour plus d'information: gaquebec.org ou 1 866 484-6664. (A.L.)

« Ça commence dans ton quartier »

La Ville de Rimouski lance sa campagne « Ça commence dans ton quartier » afin de recruter des bénévoles pour s'impliquer dans les corporations de loisirs de son territoire. L'objectif est de trouver des personnes intéressées à s'impliquer dans leur quartier en organisant des activités ou en siégeant sur le conseil d'administration d'une de ses 11 corporations. Les personnes intéressées à s'impliquer comme bénévole peuvent faire part de leur intérêt en visitant le www.rimouski.ca/ton-quartier. (A.L.)

Club des 50 ans et plus de Pointe-au-Père

Le Club des 50 ans et plus de Pointe-au-Père avise ses membres que leurs cartes sont maintenant disponibles. Il est possible de s'en procurer une au coût de 25\$ au local du club situé au sous-sol de l'Église de Pointe-au-Père, du lundi au jeudi, de 13h à 16 h. Le paiement peut être envoyé par la poste par chèque au nom du Club des 50 ans + de Pointe-au-Père, 1-1095, rue du Parc, Rimouski, G5M 1M2, ou en téléphonant à la présidente Carmen Fournier au 418 725-0112 pour prendre rendez-vous. (A.L.)

Club de l'Âge d'or Saint-Germain

Le club de l'Âge d'or Saint-Germain invite la population à ses activités de danse en ligne, les mardis, de 13h30 à 15 h, au coût de 6\$, et à ses soupers, les jeudis, à 17h30, au coût de 15\$ (réservé aux membres). Même fonctionnement que l'an passé. Les jeux de cartes sont offerts le vendredi, de 13h30 à 15h30. Les jeux de mémoire seront gratuits pour les membres et chacun doit s'inscrire en appelant au 418 750-3246 ou en écrivant à l'adresse madelein1@telus.net. Nouveau matériel: les jeux seront disponibles le vendredi de 9h30 à 10h30. Information: Mado Sirois au 418 750-3246. (C.L.)

Pauses-café de l'Accorderie

L'Accorderie de la Matapédia, qui inclut Rimouski-Neigette, invite ses membres à ses pauses-café tous les jeudis, de 18h à 20h30, et tous les vendredis, de 13h à 15 h, à la salle communautaire de La Conviviale (309, rue Comeau). L'activité est également ouverte à toute personne qui veut découvrir et éventuellement s'inscrire à ce réseau d'entraide. Il sera possible de faire connaissance avec d'autres accordeurs et de se divertir avec des jeux de société. Des ateliers, des formations, des conférences et d'autres activités seront aussi offerts de temps à autre. Pour plus d'information: 418 680-2208 ou <https://www.accorderie.ca>. (A.L.)

ANNONCES | CLASSÉES

VENDE, LOUER OU ACHETER

1 866 637-5236

310 Divers à vendre

! RACHAT DE VOS CARABINES ET FUSILS par l'armurerie Sécure Armes. Estimation professionnelle à domicile. Accréditation GRC, reçus et transferts SIAF inclus. 581-989-ARME(2763).

424 Astrologie, occultisme

Ana Médium, spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, la méthode pour récupérer son ex et des centaines de couples sauvés durablement, réponses précises et datées. Tél. : 450-309-0125

442 Construction, rénovation, réparation

FINITION sous-sol, patio, galeries, travaux de menuiserie, pose bois franc, flottant. Peinture. Prix intéressants! 418-750-3331

605 Emplois divers

COIFFEURS(SES) demandés(es) pour résidence de personnes âgées. Contactez Guy. 418-687-3773, 1-888-687-3773

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Article 795 C.C.Q.,

Prenez avis que Laurent Ouellet en son vivant domicilié au 180, rue de L'Évêché Ouest #103, Rimouski (Québec) G5L 4H9 est décédé le 16 octobre 2022 à l'Hôpital de Rimouski.

Un inventaire des biens de la succession a été préparé par les liquidateurs en date du 10 octobre 2023 conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés au 590, rue Principale, Rougemont, QC J0L 1M0 ou au 956, rue Des Groseilliers, Beloeil QC J3G 6T1.

Donné à Beloeil le 20 novembre 2023

Pascal Ouellet
Jacques Davignon
Liquidateurs

>1238116



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

- La MRC de Rimouski-Neigette a adopté, lors de sa séance ordinaire du 22 novembre 2023, le *Règlement 23-10 relatif aux prévisions budgétaires et à la répartition des quotes-parts de la MRC de Rimouski-Neigette pour l'année 2024*.
- Le règlement numéro 23-10 est disponible pour consultation au bureau de la MRC de Rimouski-Neigette, situé au 23, rue de l'Évêché Ouest, bureau 200, à Rimouski, et au bureau de chacune des municipalités membres de la MRC.

DONNÉ À RIMOUSKI CE 29 NOVEMBRE
DE L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS

Jean-Maxime Dubé
Directeur général et greffier-trésorier

>1237908



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

- La MRC de Rimouski-Neigette a adopté, lors de sa séance ordinaire du 22 novembre 2023, le *Règlement 23-11 pourvoyant aux revenus et dépenses ainsi qu'à l'imposition d'une taxe foncière générale pour le Territoire non organisé (TNO) du Lac-Huron de la Municipalité Régionale de Comté de Rimouski-Neigette pour l'année 2024*.
- Le règlement numéro 23-11 est disponible pour consultation au bureau de la MRC de Rimouski-Neigette, situé au 23, rue de l'Évêché Ouest, bureau 200, à Rimouski, et au bureau de chacune des municipalités membres de la MRC.

DONNÉ À RIMOUSKI CE 29 NOVEMBRE DE L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS

Jean-Maxime Dubé,
Directeur général et greffier-trésorier

>1237910



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

- Conformément à l'article 148 du Code municipal, le conseil doit établir avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure de chacune;
 - Ainsi, le conseil de la MRC de Rimouski-Neigette a adopté le 22 novembre 2023, une résolution à l'effet que les séances régulières du conseil pour l'année 2024 se tiendront à **19 h, à la salle du conseil de la MRC, au 23, rue de l'Évêché Ouest à Rimouski :**
- | | | |
|-------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|
| - Le mercredi 24 janvier 2024 | - Le mercredi 8 mai 2024 | - Le mercredi 9 octobre 2024 |
| - Le mercredi 14 février 2024 | - Le mercredi 12 juin 2024 | - Le mercredi 13 novembre 2024 |
| - Le mercredi 13 mars 2024 | - Le mercredi 10 juillet 2024 | - Le mercredi 27 novembre 2024 |
| - Le mercredi 10 avril 2024 | - Le mercredi 11 septembre 2024 | |

DONNÉ À RIMOUSKI, CE 29 NOVEMBRE DE L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS

Jean-Maxime Dubé,
Directeur général et greffier-trésorier

>1237908

AVIS PUBLIC

Ministère de la Culture
et des Communications

AVIS D'INTENTION DE CLASSEMENT D'UN BIEN PATRIMONIAL

TABERNACLE DU MAÎTRE-AUTEL DE L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME-DE-LIESSE (RIVIÈRE-OUELLE)

Le ministre de la Culture et des Communications, M. MATHIEU LACOMBE, donne avis :

QU'en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel*, il a l'intention de procéder au classement de cet objet patrimonial :

Le tabernacle du maître-autel de l'église de Notre-Dame-de-Liesse, à Rivière-Ouelle, réalisé par Philippe Hulot vers 1704. Ce meuble liturgique, fait en bois peint et doré, présente une largeur de 267 cm. Il est doté de trois gradins décorés de rinceaux, d'un étage intermédiaire rythmé d'une colonnade d'ordre ionique et d'un étage de couronnement comportant un double dôme en bulbe imbriqué surmonté d'une croix faîtière. Le centre du meuble comprend une réserve eucharistique dotée d'une porte ornée d'une représentation de l'Enfant Jésus tenant une croix et un calice. La réserve est surmontée d'une niche d'exposition formée de colonnettes en hémicycle supportant une voûte en cul-de-four. Quatre statuette dorées sont associées au tabernacle;

QUE ce geste repose sur les motifs suivants :

Le tabernacle du maître-autel de l'église de Notre-Dame-de-Liesse présente un intérêt patrimonial pour sa valeur artistique. Il s'agit d'un des rares exemples subsistants de tabernacles du Régime français importés de France, et le seul dont l'auteur est identifié. Le meuble est commandé en 1704 par François de Lajoûe, alors architecte pour les Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec, auprès du sculpteur parisien Philippe Hulot. Le meuble est vraisemblablement exécuté la même année. Le tabernacle est importé en Nouvelle-France en 1716. L'année suivante, les religieuses le font modifier par Noël Levasseur ou Pierre-Noël Levasseur en y ajoutant un gradin en bois de pin et en le faisant dorer par les Ursulines de Québec. La chapelle extérieure des Augustines est entièrement détruite lors de l'incendie du monastère en 1755, mais le tabernacle est sauvé des flammes. En 1776, les Augustines le vendent à la fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-Liesse, à Rivière-Ouelle, où il est toujours conservé. Le meuble, qui se distingue par sa qualité d'exécution et son décor classique, a servi de modèle aux sculpteurs établis en Nouvelle-France et a influencé leur production artistique. Modifié au fil des ans, notamment par David Ouellet, le tabernacle a retrouvé sa volumétrie d'origine lors d'une restauration effectuée par le Centre de conservation du Québec de 2019 à 2021. En outre, quatre statuette en chêne contemporaines à la fabrication du meuble sont associées au tabernacle. Elles représentent saint Augustin, sainte Monique et deux anges agenouillés. Le tabernacle du maître-autel de l'église de Notre-Dame-de-Liesse constitue ainsi une œuvre importante dans l'histoire de l'art du Québec.

Le ministre de la Culture et des Communications donne également avis :

QUE toute personne intéressée peut, dans les 60 jours de la transmission du présent avis, faire des représentations auprès du Conseil du patrimoine culturel du Québec;

QU'il prendra l'avis du Conseil du patrimoine culturel du Québec sur l'opportunité de procéder au classement de ce bien patrimonial;

QUE si le classement de ce bien se réalise, celui-ci prendra effet à compter de la transmission du présent avis conformément à la *Loi sur le patrimoine culturel*;

QUE l'avis d'intention devient sans effet si l'avis de classement, accompagné d'une liste des éléments caractéristiques du bien patrimonial classé, n'est pas transmis au propriétaire du bien ni à celui qui en a la garde, dans un délai d'un an à compter de la date de la transmission de l'avis d'intention ou dans un délai de deux ans à compter de cette même date s'il y a eu prorogation de l'avis d'intention.

Fait à Québec, ce 26 octobre 2023.

Le ministre,
MATHIEU LACOMBE

AVIS PUBLIC

Ministère de la Culture
et des Communications

AVIS DE CLASSEMENT D'UN BIEN PATRIMONIAL

TABLEAU INTITULÉ SAINT GERMAIN D'AUXERRE DONNANT UNE MÉDAILLE À SAINTE GENEVIÈVE

Le ministre de la Culture et des Communications, M. MATHIEU LACOMBE, donne avis :

QU'en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la *Loi sur le patrimoine culturel*, il classe cet objet patrimonial :

Le tableau intitulé *Saint Germain d'Auxerre donnant une médaille à sainte Geneviève*. Réalisée au plus tard vers 1740, cette huile sur toile mesure 194 cm sur 127 cm et est placée dans un cadre en bois doré mesurant 222 cm de haut sur 155 cm de large. La scène représente, dans la moitié gauche, sainte Geneviève agenouillée et tendant la main. Dans la moitié droite, on retrouve saint Germain d'Auxerre, debout, coiffé de la mitre, tenant sa crosse d'évêque et donnant de sa main droite une médaille à la sainte agenouillée devant lui. La jeune bergère est accompagnée de moutons et de son chien, tandis que trois clercs se tiennent debout derrière saint Germain. L'arrière-plan, plus dépouillé, comporte des colonnes;

QUE ce geste repose sur les motifs suivants :

Le tableau intitulé *Saint Germain d'Auxerre donnant une médaille à sainte Geneviève* présente un intérêt patrimonial pour sa valeur artistique. L'œuvre est probablement inspirée d'une gravure du XVII^e siècle, qui pourrait elle-même avoir été réalisée d'après une peinture de grand maître européen. Elle représente, dans la partie gauche, sainte Geneviève agenouillée et tendant la main, et dans la partie droite, saint Germain d'Auxerre debout, coiffé de la mitre, tenant sa crosse d'évêque de la main gauche, donnant de sa main droite une médaille à la sainte agenouillée devant lui. La jeune bergère est accompagnée de moutons et de son chien, tandis que trois clercs se tiennent debout derrière saint Germain. La scène se passe à Nanterre, près de Paris, où l'évêque d'Auxerre reçoit le vœu de virginité de la jeune fille âgée d'environ dix ans et lui remet une médaille d'airain timbrée d'une croix comme gage de sa consécration à Dieu. Le tableau rappelle l'art du XVII^e siècle par son iconographie et par son style, mais comporte toutefois des éléments originaux par rapport à la gravure dont il serait inspiré, notamment la présence de trois personnages au lieu de quatre derrière saint Germain, de même que l'ajout d'un chien et de moutons auprès de sainte Geneviève. Par son sujet et par les personnages représentés, l'œuvre introduit un thème rare parmi les peintures conservées en Nouvelle-France. Elle témoigne également de la transmission des modèles dans l'art religieux ancien par le phénomène des copies;

Le tableau présente aussi un intérêt patrimonial pour sa valeur historique. Il est étroitement associé à l'histoire de la paroisse Saint-Germain ainsi qu'à des personnages importants. L'œuvre est vraisemblablement réalisée à Paris entre 1738 et 1740 par un artiste non identifié à ce jour, puis importée en Nouvelle-France par Jean Pierre de Miniac, prêtre sulpicien et archidiacre du chapitre de Québec. Elle est donnée à la fabrique de la paroisse Saint-Germain vers 1740 par Nicolas-Dominique Lepage de Sainte-Claire, fils de René Lepage, seigneur de Rimouski au tournant du XVIII^e siècle. À cette époque, le saint patron de la paroisse est saint Germain d'Auxerre, en raison de l'origine auxerroise de la famille Lepage. Le tableau témoigne de la volonté de doter les paroisses d'une représentation de leur saint patron et du phénomène d'importation d'œuvres d'art en contexte colonial. En 1759, devant la menace que constitue le passage des troupes britanniques, les paroissiens cachent le tableau pour en assurer la conservation. Le tableau est restauré une première fois en 1791 par François Baillairgé, peintre, sculpteur et architecte renommé. Lors de l'érection canonique de la paroisse en 1829, Monseigneur Bernard-Claude Panet, évêque de Québec, place l'église sous la protection d'un saint différent, soit saint Germain de Paris. L'œuvre demeure toutefois un certain temps au-dessus du maître-autel, avant d'être relocalisée dans la sacristie par le premier évêque de Rimouski en 1867, afin d'instaurer un culte officiel au nouveau saint. Le tableau est restauré une seconde fois en 1910 par John Henry Carter, aussi connu sous le nom de James Purves Carter, artiste, restaurateur et marchand. Le tableau appartient à la paroisse Saint-Germain depuis plus de 275 ans.

Le ministre de la Culture et des Communications du Québec donne également avis :

QUE la connaissance, la protection, la mise en valeur et la transmission aux générations futures de ce bien patrimonial sont d'intérêt public;

QUE ce classement prend effet à compter du 2 février 2023, date où l'avis d'intention de procéder au classement du bien a été transmis;

QUE ce bien sera inscrit au Registre du patrimoine culturel du Québec.

Fait à Québec, ce 26 octobre 2023.

Le ministre,
MATHIEU LACOMBE

AVIS PUBLIC

Ministère de la Culture
et des Communications

AVIS DE CLASSEMENT D'UN BIEN PATRIMONIAL

CIBOIRE

Le ministre de la Culture et des Communications, M. MATHIEU LACOMBE, donne avis :

QU'en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la *Loi sur le patrimoine culturel*, il classe cet objet patrimonial :

Le ciboire de la fabrique de la paroisse Saint-Germain, conçu par John Samuel Hunt en 1857, ainsi que son boîtier d'origine. Fait en argent doré, le ciboire est serti de morceaux de verre coloré. Il mesure 25,5 cm de haut et 15,6 cm de diamètre. Il est orné de divers motifs végétaux et d'incrustations. Des poinçons sont visibles sur la coupe, le pied et le couvercle;

Le boîtier d'origine du ciboire, fait de bois, de métal, de cuir et de satin, porte une estampille sur le satin à l'intérieur du couvercle, indiquant la provenance du vase sacré;

QUE ce geste repose sur les motifs suivants :

Le ciboire de la fabrique de la paroisse Saint-Germain présente un intérêt patrimonial pour sa valeur historique. Fabriqué en 1857, ce vase sacré aurait été acquis lors d'un voyage en Angleterre par Michel-Guillaume Baby. Politicien et homme d'affaires, Baby représente la circonscription de Rimouski à l'Assemblée législative de la province du Canada de 1857 à 1863. Également actif dans le domaine de l'industrie ferroviaire, il est actionnaire de la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada tout en étant administrateur et président de la Compagnie du chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean. Après l'acquisition du ciboire, vraisemblablement à la fin des années 1850, Michel-Guillaume Baby offre l'objet à la fabrique de la paroisse Saint-Germain alors que l'église, soit la cathédrale actuelle, était encore en construction. L'orfèvrerie religieuse au Québec étant généralement fabriquée localement ou importée de France, cette provenance anglaise est inhabituelle, contribuant ainsi à la singularité du ciboire;

Le ciboire présente aussi un intérêt pour sa valeur artistique. Il constitue une pièce exceptionnelle de l'orfèvrerie du milieu du XIX^e siècle conservée au Québec. De style néogothique, le vase en argent doré est richement orné de morceaux de verre coloré taillé et de divers motifs végétaux, dont des raisins, des feuilles de vigne, des fleurs et des feuillages en rais-de-cœur. Des poinçons sont aussi visibles sur la coupe, sur le pied et sur le couvercle. Le ciboire a été réalisé par l'orfèvre John Samuel Hunt du prestigieux atelier anglais Hunt and Roskell, fournisseur de la famille royale britannique. Cette entreprise, fondée en 1843 lors de l'association de Hunt avec l'ancien horloger Robert Roskell, jouit d'une réputation internationale;

Le ministre de la Culture et des Communications du Québec donne également avis :

QUE la connaissance, la protection, la mise en valeur et la transmission aux générations futures de ce bien patrimonial sont d'intérêt public;

QUE ce classement prend effet à compter du 2 février 2023, date où l'avis d'intention de procéder au classement du bien a été transmis;

QUE ce bien sera inscrit au Registre du patrimoine culturel du Québec.

Fait à Québec, ce 26 octobre 2023.

Le ministre,
MATHIEU LACOMBE

AVIS PUBLIC

Ministère de la Culture et des Communications

AVIS DE CLASSEMENT D'UN BIEN PATRIMONIAL
CATHÉDRALE DE SAINT-GERMAIN (RIMOUSKI)

Le ministre de la Culture et des Communications, M. MATHIEU LACOMBE, donne avis :

QU'en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la *Loi sur le patrimoine culturel*, il classe ce bien comme immeuble patrimonial :

La cathédrale de Saint-Germain, sise au 11, rue Saint-Germain Ouest, dans la ville de Rimouski, ainsi que son terrain connu et désigné comme étant une partie du lot DEUX MILLIONS QUATRE CENT QUATRE-VINGT-CINQ MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUINZE (2 485 995) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Rimouski;

Cet avis vise seulement l'extérieur du bâtiment et exclut l'intérieur;

La partie de lot 2 485 995 peut être plus explicitement décrite comme suit :

- bornée vers le nord, par le lot 2 485 685 (rue Saint-Germain Ouest), mesurant 8,69 mètres suivant un azimut de 69° 44' 23";
- bornée vers le nord-est, par le lot 2 485 685 (avenue de la Cathédrale), mesurant 4,66 mètres suivant un azimut de 118° 04' 09";
- bornée vers le nord-est, par les lots 2 485 685 et 2 485 672 (avenue de la Cathédrale), mesurant 93,39 mètres suivant un azimut de 140° 13' 54";
- bornée vers l'est, par le lot 6 331 661 (rue Sainte-Marie), mesurant 7,41 mètres le long d'un arc de cercle d'un rayon de 4,57 mètres;
- bornée vers le sud-est, par le lot 6 331 661 (rue Sainte-Marie), mesurant 40,06 mètres suivant un azimut de 229° 44' 41";
- bornée vers le sud-ouest, par une autre partie du lot 2 485 995, mesurant 109,85 mètres suivant un azimut de 324° 27' 59";
- bornée vers le nord-ouest, par le lot 2 485 685 (rue Saint-Germain Ouest), mesurant 26,94 mètres suivant un azimut de 58° 33' 14";

Contenant en superficie 4330,6 mètres carrés.

Le tout comme cela est montré sur un plan faisant partie intégrante de la description préparée et signée le 27 juin 2022, par Marc Dufour, arpenteur-géomètre, et conservée sous le numéro 1766 de ses minutes;

QUE ce geste repose sur les motifs suivants :

La cathédrale de Saint-Germain présente un intérêt patrimonial pour sa valeur historique. La paroisse Saint-Germain est créée en 1701 et son noyau est établi en bordure du fleuve, sur le domaine seigneurial. Le lieu de culte actuel, dont les travaux de construction s'amorcent en 1854, est le quatrième érigé sur le site. L'aménagement de cet imposant bâtiment est vraisemblablement réalisé dans l'espoir d'obtenir le siège d'un nouveau diocèse. Ce projet, concrétisé en 1867 avec la création du diocèse de Rimouski, s'inscrit dans une série d'initiatives ambitieuses ayant contribué à faire de Rimouski un pôle institutionnel incontournable pour tout l'est du Québec. L'élévation au rang d'archidiocèse, en 1946, souligne le rôle institutionnel prépondérant que joue Rimouski dans la région, et accentue l'importance symbolique de la cathédrale de Saint-Germain qui, en outre, est l'un des plus anciens bâtiments servant de cathédrale subsistant au Québec;

La cathédrale présente également un intérêt pour sa valeur architecturale. Le bâtiment est le résultat d'une série de chantiers pouvant être associé à plusieurs architectes de renom, dont Victor Bourgeau, David Ouellet, Jean-Baptiste Verret et Firmin Lepage. La cathédrale est représentative de l'évolution de l'architecture religieuse québécoise, notamment par l'emploi d'un plan rectangulaire simple et d'un style historique pour sa conception initiale, par le renforcement de l'éclectisme au tournant du XX^e siècle et par ses agrandissements afin d'accueillir une population croissante. Quelques nouveautés pour l'époque marquent l'architecture de la cathédrale, dont la tour-clocher centrale massive et en saillie, ainsi que le déambulatoire couvert par un toit distinct et plus bas que celui du sanctuaire proprement dit, dégageant une véritable clairvoie;

La cathédrale présente aussi un intérêt pour sa valeur artistique. Le lieu de culte comporte des vitraux associés à des artisans importants, soit la maison Perdriau et O'Shea, ainsi qu'à Olivier Ferland. Les thèmes iconographiques des vitraux participent à leur intérêt. Les verrières se déployant des côtés est et ouest de la nef, œuvres de Perdriau et O'Shea, sont liées au saint patron de la paroisse, saint Germain de Paris. Les neuf vitraux du chœur, réalisés par Ferland et de facture moderne, forment quant à eux un ensemble représentant la Création et sont disposés de manière à créer une progression harmonieuse des couleurs;

La cathédrale présente en outre un intérêt pour sa valeur paysagère. Son clocher constitue un repère géographique largement reconnu, tant à l'échelle locale que régionale. La silhouette massive, mais surtout la hauteur de ce clocher, lui assure une grande visibilité. Il marque visuellement le centre-ville de Rimouski, en particulier l'emplacement du secteur institutionnel. La cathédrale se distingue aussi par l'orientation de sa façade, tournée vers le fleuve et donc, vers le nord, s'éloignant de la tradition d'aménager celle-ci vers l'ouest;

La cathédrale présente par ailleurs un intérêt pour sa valeur sociale. Dès les années 1960, la population rimouskoise se mobilise pour la préservation de la cathédrale et sa restauration. À la suite de la fermeture du lieu de culte en 2014, la communauté reconnaît une fois de plus la nécessité de conserver le bâtiment;

Le ministre de la Culture et des Communications donne également avis :

QUE la connaissance, la protection, la mise en valeur et la transmission aux générations futures de ce bien patrimonial sont d'intérêt public;

QUE ce bien appartient aux catégories suivantes :

- catégorie 1 : Extérieur exceptionnel
- catégorie 8 : Terrain supérieur
- catégorie 12 : Potentiel archéologique significatif

QUE ce classement prend effet à compter du 2 février 2023, date où l'avis d'intention de procéder au classement du bien a été transmis;

QUE ce bien sera inscrit au Registre du patrimoine culturel du Québec.

Fait à Québec, ce 26 octobre 2023.

Le ministre,
MATHIEU LACOMBE

> 1238030

« Aujourd'hui je vis heureux » : un coffret pour apprivoiser le bonheur

LITTÉRATURE - Les Rimouskois Gervais Saint-Laurent et Ghinos Lepage ont récemment fait paraître le coffret « Aujourd'hui je vis heureux ». L'ouvrage contient des messages pour vivre son bonheur au quotidien et pour l'apprivoiser.

Annie Levasseur | alevasseur@medialo.ca

Le coffret comprend 52 cartes et un guide d'accompagnement.

Les coauteurs l'ont conçu pour guider les gens vers une connexion au bonheur simple et efficace.

« Les messages sont choisis pour s'adapter à différents thèmes du quotidien et le guide d'accompagnement parle de ce qu'est le bonheur. Le bonheur est simple et il ne coûte rien. Ce n'est pas quelque chose qui vient du verbe avoir, mais plutôt du verbe être. Ça dépend des choix que nous faisons. Tout le monde peut être heureux. Dans tous les petits moments présents, on peut retrouver le bonheur », affirme Gervais Saint-Laurent.



Les auteurs
Ghinos Lepage et
Gervais Saint-Laurent.
(Photo: gracieuseté)

Les messages sont des phrases positives qui peuvent être répétées afin de les intégrer à sa façon de penser, de voir la vie et de la vivre.

« Si je vis quelque chose, je peux demander comment j'aurais besoin de penser pour trouver le bonheur. Je pige une carte, je lis le message et je regarde dans le guide pour avoir plus de détails. Il y a 52 cartes et 52 semaines dans une année. On peut prendre la première et la répéter toute la semaine comme un mantra. On peut aussi piger aléatoirement ou les laisser trainer dans la maison », indique monsieur Saint-Laurent.

Les coauteurs ont voulu créer un produit accessible à tous. Parmi les thèmes abordés, on retrouve la gratitude, l'amour, le partage, la créativité et l'intégrité.

« C'est notre responsabilité. Le bonheur ne tombe pas du ciel comme la pluie et la neige. C'est une chose dans laquelle on peut s'investir et que l'on peut choisir par rapport au sens que l'on veut donner à notre vie, à nos passions ainsi qu'à ce que l'on veut. Il y a aussi le fait d'apporter de l'amour dans sa vie. On ne peut pas être heureux si l'on ne s'aime pas ou si l'on ne met pas d'amour dans notre vie », exprime Gervais Saint-Laurent.

« Aujourd'hui je vis heureux » est le 17^e ouvrage de Gervais Saint-Laurent et de Ghinos Lepage. Comme ils travaillent tous les deux dans le domaine de la relation d'aide, ils disent savoir de quoi les gens ont besoin et ils veulent créer des produits pour y répondre.

« Ce coffret est l'idée de ma conjointe et j'ai décidé de l'accompagner là-dedans. C'est un sujet qu'elle voulait aborder et c'est quelque chose qu'elle voulait créer. Quand nous nous sommes rencontrés, il y a 30 ans, nous étions tous les deux à la recherche du bonheur. Avec tout ce que nous avons vécu ensemble et nos apprentissages, nous pouvons dire aujourd'hui que nous sommes heureux, comblés et satisfaits », explique l'auteur rimouskois.

Le coffret « Aujourd'hui je vis heureux », publié au Groupe A.D.A., est disponible dès maintenant dans les librairies.



APPEL D'OFFRES

**Achat et installation de modules de jeux -
Aménagement de parcs (2024)
Devis 2023-148**

Documents d'appel d'offres : Disponibles sur le SÉAO ⁽¹⁾

Dépôt des soumissions : Au plus tard le 11 décembre 2023 à 15 h, date et heure de l'ouverture publique des soumissions ⁽²⁾.

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

CONCERNANT L'APPEL D'OFFRES CI-HAUT MENTIONNÉ :

1. Les documents de soumission peuvent être obtenus à partir du système électronique d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse <http://www.seao.ca>. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.
2. Les soumissions dans des enveloppes cachetées portant la mention du devis seront reçues au bureau du greffier sis au 205, avenue de la Cathédrale, case postale 710, Rimouski (Québec) G5L 7C7, au plus tard à 15 h le jour de l'ouverture des soumissions.
3. Les soumissions devront être accompagnées, notamment, du/des document(s) suivant(s) :
 - 3.1 Un cautionnement ou un chèque visé par une institution financière fait à l'ordre de la Ville de Rimouski, pour un montant égal à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission, valable pour soixante (60) jours;
 - 3.2 Une déclaration du soumissionnaire dûment complétée et signée (attestation d'intégrité);
 - 3.3 Une attestation de conformité fiscale.
4. La responsabilité de la Ville n'est aucunement engagée du fait que les avis ou documents quelconques véhiculés par système électronique contiennent quelques erreurs ou omission que ce soit. Par conséquent, tout soumissionnaire doit s'assurer d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.
5. La Ville ne s'engage à retenir aucune des soumissions reçues et n'encourt aucuns frais ni aucune obligation de quelque nature que ce soit et n'assume aucune responsabilité envers le ou les soumissionnaires. Elle se réserve également le droit de retrancher certaines parties du contrat.
6. Afin de promouvoir la transparence dans l'octroi des contrats municipaux, le présent appel d'offres est assujéti au règlement sur la gestion contractuelle de la Ville.

>1238547

JOINS-TOI À NOUS!

UNE PROPRIÉTÉ DE **MÉDIALO**

AVIS PUBLIC

Ministère de la Culture et des Communications

AVIS DE CLASSEMENT D'UN BIEN PATRIMONIAL

ANCIEN TABERNACLE DE LA CATHÉDRALE DE SAINT-GERMAIN

Le ministre de la Culture et des Communications, M. MATHIEU LACOMBE, donne avis :

QU'en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la *Loi sur le patrimoine culturel*, il classe cet objet patrimonial :

L'ancien tabernacle de la cathédrale de Saint-Germain, conçu par Thomas Baillairgé en 1833. Ce meuble liturgique, fait en pin blanc et tilleul, et doré à la feuille d'or sur bolus, prend la forme d'une façade de bâtiment se divisant en trois niveaux. Le premier niveau comporte deux étages de gradins et la réserve eucharistique, dont la porte est ornée d'un bas-relief historié comprenant l'Agneau mystique et le triangle de la Trinité présenté sur une gloire. Le niveau de la monstration est rythmé de colonnettes corinthiennes. Il comporte aussi une travée centrale incluant une armoire dont la porte est ornée d'un bas-relief représentant une hostie rayonnante entourée de quatre têtes d'angelots et de nuées. Cette travée centrale est flanquée de travées latérales dotées d'une niche. Le niveau du couronnement comporte un dôme central surmonté d'un lanternon et d'une croix;

QUE ce geste repose sur les motifs suivants :

L'ancien tabernacle de la cathédrale Saint-Germain présente un intérêt pour sa valeur artistique. En 1833, la fabrique de la paroisse Saint-Germain commande ce tabernacle à l'artiste Thomas Baillairgé, figure majeure de l'histoire de la sculpture et de l'architecture au Québec. Ce meuble occupe une place importante dans l'histoire de l'art religieux québécois puisqu'il témoigne d'une transition formelle réalisée par Thomas Baillairgé entre un modèle plus traditionnel, hérité de son père, François Baillairgé, et un style plus personnel. L'artiste se serait en effet inspiré du tabernacle exécuté vers 1797 par son père pour la cathédrale Notre-Dame de Québec. Il crée toutefois une œuvre originale, notamment en donnant plus d'importance au caractère architectural du meuble. L'architecture, à laquelle les ornements sont subordonnés, régit tout l'ensemble. Les innovations apportées par Thomas Baillairgé ainsi que la qualité d'exécution des différentes composantes et des éléments ornementaux font de ce tabernacle un modèle renommé qui a inspiré de nombreux artistes et artisans au cours des décennies suivantes. En outre, ce meuble constitue l'un des derniers réalisés par Thomas Baillairgé qui se consacre essentiellement à l'architecture par la suite;

L'ancien tabernacle de la cathédrale Saint-Germain présente également un intérêt patrimonial pour sa valeur historique. Ses composantes ainsi que son programme iconographique témoignent des usages d'un tabernacle de maître-autel dans la liturgie catholique préconciliaire. Ce meuble, placé traditionnellement sur un autel au fond du chœur, sert à conserver le ciboire et les hosties consacrées pour la communion. L'ostensoir y est également exposé ou même rangé. Les tabernacles anciens prennent donc souvent des dimensions imposantes. Ils se composent généralement de trois parties superposées : les gradins, en bas, qui incluent l'armoire contenant les hosties, l'étage de la monstration et, au-dessus, l'étage du couronnement. Leurs ornements comprennent souvent des motifs de gerbe de blé, de feuilles de vigne et d'hosties rayonnantes, comme c'est le cas sur le meuble rimouskois. Le tabernacle est remplacé par un nouveau maître-autel, probablement au début du XX^e siècle, lors du parachèvement du décor du sanctuaire de la cathédrale. À partir de ce moment, l'ancien tabernacle est utilisé dans la sacristie ou dans des chapelles secondaires. Malgré les nombreux changements apportés à la liturgie par l'Église catholique à la suite du concile Vatican II, l'ancien tabernacle est conservé. Le meuble est restauré au début des années 1990 par l'Institut canadien de conservation, ce qui a permis de mettre en valeur la dorure originelle de l'objet réalisée par les Augustines de l'Hôpital général de Québec. Le tabernacle constitue ainsi un exemple représentatif de ce type de meuble, au cœur même des pratiques catholiques anciennes. Le tabernacle est toujours conservé par la fabrique de la paroisse Saint-Germain, près de deux siècles après son acquisition.

Le ministre de la Culture et des Communications du Québec donne également avis :

QUE la connaissance, la protection, la mise en valeur et la transmission aux générations futures de ce bien patrimonial sont d'intérêt public;

QUE ce classement prend effet à compter du 2 février 2023, date où l'avis d'intention de procéder au classement du bien a été transmis;

QUE ce bien sera inscrit au Registre du patrimoine culturel du Québec.

Fait à Québec, ce 26 octobre 2023.

Le ministre,
MATHIEU LACOMBE



Avis de décès et remerciements



*Madame
Ghislaine Marquis
1936 † 2023*

« Sa grande générosité et sa bonne humeur contagieuse vont rester longtemps gravées dans la mémoire des gens qui l'ont côtoyé. »

>1238288

À l'Hôpital régional de Rimouski le dimanche 29 octobre 2023, est décédée à l'âge de 87 ans et 4 mois madame Ghislaine Marquis, épouse depuis 66 ans avec monsieur Jean-Rock Isabel demeurant à Rimouski secteur Rivière-Hâtée au Bic. Elle était la fille de feu monsieur Philippe Marquis et de feu dame Irène Lévesque de la paroisse Ste-Cécile-du-Bic.

La famille vous accueillera le samedi 2 décembre, de 13h30 à 16h30, à la Sacristie de l'Église Ste-Cécile-du-Bic, située à l'arrière de l'église. Une célébration de la vie de Ghislaine aura lieu à 15h00 au même endroit. Les cendres seront inhumées au cimetière paroissial au printemps prochain.

Elle laisse dans le deuil son époux Jean-Rock, ses trois petites-filles : Marie-Ève (Nicolas), Andrée-Anne (Luc) et Christine (Martin); son arrière-petite-fille Livy; ses sœurs : Gaétane (feu Roland Isabel), Louise (feu Pierre-Paul Labbé), Délia (feu Roger Lévesque); d'autres membres des famille Marquis et Isabel ainsi que ses amis(es). Elle est allée rejoindre ses parents défunts, son fils défunt Nelson et son frère défunt Jean-Paul (feu Ghislaine Dubé).

Remerciements sincères pour tous vos témoignages de sympathie et votre présence réconfortante nous en garderons un souvenir ému.

Les services professionnels ont été confiés chez HARMONIA BSL de Rimouski en collaboration avec Martin Marquis.



91, rue Sainte-Thérèse, Rimouski
418 723-4545 ou
418 723-2288
www.harmonia-bsl.com

Avis de décès et remerciements



*Madame
Carmen Tremblay
1964 † 2023*

>1238237

À son domicile entourée de ses proches, le vendredi 17 novembre 2023, est décédée à l'âge de 59 ans et 2 mois, madame Carmen Tremblay, épouse de monsieur Michel Bernier demeurant à Rimouski secteur Nazareth, fille de feu monsieur Roger Tremblay et de feu madame Jeanne d'Arc Larouche.

La famille vous a reçu, samedi dernier, au Funérarium JB situé au 240, rue St-Jean-Baptiste Ouest à Rimouski. Une célébration de la vie de Carmen a eu lieu en la chapelle du funérarium à 15h00. Les cendres ont été remises à la famille.

Carmen laisse dans le deuil son époux Michel, ses deux filles Alys Bernier (Robin Prette) et Julie Bernier (Marc-André Tremblay); d'autres membres des familles Tremblay et Bernier ainsi que ses amis(es).

Vos témoignages de condoléances peuvent se traduire par un don à l'Association du cancer de l'Est-du-Québec. Reconnaissance sincère à tout le personnel médical de l'Hôpital et du CLSC de Rimouski pour les bons soins prodigués à notre chère Carmen.

En vous remerciant chaleureusement pour tous vos messages de sympathies, votre réconfort et votre soutien en ces moments difficiles. Nous en garderons un souvenir ému. Michel, Alys et Julie.

« Que ta douceur fleurisse en nous, que ton humilité nous guide dans la vie et que ton courage vienne habiter nos cœurs. »

Les services professionnels ont été confiés chez Harmonia BSL de Rimouski en collaboration avec Martin Marquis.



91, rue Sainte-Thérèse, Rimouski
418 723-4545 ou
418 723-2288
www.harmonia-bsl.com

Avis de décès et remerciements



Monsieur Denis Sirois
1942 - 2023

À la Maison Marie-Élisabeth, le 15 octobre 2023, est décédé à l'âge de 81 ans, monsieur Denis Sirois, docteur en médecine dentaire, retraité demeurant à Rimouski et Montréal, fils de feu monsieur Edgar Sirois et de feu madame Valéda Miousse.

Dr. Sirois a principalement exercé sa profession à sa clinique de Marieville et est intervenu comme clinicien à l'Hôpital Ste-Justine ainsi qu'à l'Université de Montréal. Parallèlement, il fut également producteur agricole en pomiculture et acériculture dans la région de Rougement ainsi que producteur forestier pour le reboisement et la cueillette de semence (chêne et carrier cordiforme).

Selon ses volontés, la famille recevra les condoléances le vendredi 1er décembre 2023 de 19 h à 21 h, au Funérarium JB de Rimouski situé au 240, rue Saint-Jean-Baptiste Ouest.

Une célébration commémorative aura lieu le samedi 2 décembre 2023, à 9 h en l'église de Sainte-Luce. L'inhumation suivra au cimetière du même endroit.

Il laisse dans le deuil ses sœurs : Pierrette, religieuse chez les Sœurs du Bon-Pasteur, Rolande, Nicole (Roger Desmeule) et Suzanne (Marcel litalien), ainsi que ses frères : feu Lucien (feu Suzanne Vézina), feu Ghislain (Lucette Coulombe), Jean-Guy (Anne Gauthier), Gervais (Sylvie Dubé), Maurice (Ghislaine Carrier) et Bruno (Andrée Gagné), de très nombreux neveux et nièces ainsi qu'un ami précieux et très proche Tam Liem Nguyen.

Vos témoignages de sympathie et vos envois de fleurs peuvent se traduire par un don à la Maison Marie-Élisabeth : <https://maisonmarieelisabeth.ca/faire-un-don/faites-un-don-a-la-maison-marie-elisabeth>.

La direction des funérailles a été confiée au Centre funéraire Bissonnette, une filiale des Centres funéraires de l'Est.

La direction et le personnel de HG Division offrent leurs plus sincères condoléances à la famille et la remercient pour sa confiance.



www.centrefunerairebissonnette.com

Entreprise Certifiée
DISTINCTION par la Corporation
des thanatologues du Québec
418 723-9294
418 775-2264

Avis de décès et remerciements



Monsieur Ghislain Michaud
1945 - 2023

À son domicile, le 24 novembre 2023, est décédé paisiblement entouré d'amour et de douceur à l'âge de 78 ans et 9 mois, monsieur Ghislain Michaud demeurant à Mont-Joli, époux de madame Danielle Jalbert et fils de feu monsieur Jean-Thomas Michaud et de feu madame Irène Bouchard.

La famille recevra les condoléances le vendredi 1er décembre, de 11 h 30 à 15 h 30, au Centre funéraire Bissonnette situé au 39, avenue de la Gare à Mont-Joli. Un hommage à la vie de monsieur Michaud aura lieu en la chapelle du salon à 15 h 30 le même jour.

Ghislain laisse dans la tristesse son épouse Danielle Jalbert, ses enfants : Chantal (Marc Desjardins), Jessica (Éric Bérubé), Jean-Sébastien (Danielle Potvin), les enfants de sa conjointe : Marc Dubé (Valérie Fortin) et Jérôme Dubé.

Il laisse également dans le deuil ses frères et ses sœurs : Ghislaine (feu Raymond Marcheterre), Gemma (feu Maurice Roy), Vincent (Lyne Bérubé), Mario (Georgia Tapatis), ses petits-enfants : Yan Érick, Léa, Méane et Nathan, ses arrière-petits-fils : Emrik et Lyam, ses beaux-frères et ses belles-sœurs de la famille Jalbert, neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et amis(es).

Il était le frère de feu Omer (feu Véronique Langelier), feu Gaétane (feu Fernand Beaulieu), feu Janine (feu Raymond Caron), feu Yolande (feu Jacques Marcheterre).

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de la santé de la Mitis via leur site internet au <https://lafondationsm.org/> ou par l'entremise de l'hôtesse au salon.

Merci pour votre présence et votre soutien. Merci également à l'équipe des soins à domicile du CLSC de Mont-Joli pour le soutien et les soins remarquables prodigués à notre cher Ghislain.

Les membres de la famille remercient toutes les personnes qui leur témoigneront des marques de sympathie et les assurent de leur profonde gratitude.

La direction et le personnel de HG Division offrent leurs plus sincères condoléances à la famille et la remercient pour sa confiance.



www.centrefunerairebissonnette.com

Entreprise Certifiée
DISTINCTION par la Corporation
des thanatologues du Québec
418 723-9294
418 775-2264

Avis de décès et remerciements



Monsieur Louis-Marie Gagné
1938 - 2023

Au Centre d'hébergement de Rimouski le 21 novembre 2023, est décédé à l'âge de 85 ans et 10 mois monsieur Louis-Marie Gagné, demeurant à Rimouski, époux de madame Yolande Langlois, fils de feu monsieur Gérard Gagné et de feu madame Marie Rose Vien.

La famille recevra les condoléances le samedi 2 décembre de 19 h à 21 h, à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site mausolée Saint-Germain situé au 280, 2e Rue Est à Rimouski.

Il laisse dans le deuil son épouse Yolande, son fils Carol (Isabelle Brillant), ses petits-enfants Léanne (Thomas) et Marc-Antoine, ses beaux-frères et ses belles-sœurs des familles Gagné et Langlois, ses neveux, nièces, cousins, cousines et ses amis-amies. Il a rejoint ses frères et sœurs qui l'ont précédé.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent par l'entremise de l'hôtesse au salon ou par leur site Internet : www.alzheimer.ca/fr/bassaintlaurent

Merci du fond du coeur pour votre présence et votre soutien. Un remerciement tout particulier s'adresse au personnel de la Résidence du Sacré-Coeur, à celui du Centre d'hébergement et de l'Hôpital de Rimouski pour les bons soins prodigués à Louis-Marie.

Yolande et Carol



418 722-7044
280, 2^e Rue Est, Rimouski
G5L 7C1
www.cfbsl.com

En souvenir (3 ans)



Madame Pierrette Parent

Trois années se sont écoulées depuis ton départ. De savoir que là-haut tu as trouvé la paix, la sérénité et le bonheur que tu mérites, nous aide à accepter le vide laissé par ton absence. Puisses-tu toujours veiller sur nous.

Ton conjoint Jean-Guy qui pense toujours à toi

Prenons quelques instants pour nous remémorer le souvenir de madame Pierrette Parent décédée le 1^{er} décembre 2020. Madame Parent était la conjointe de monsieur Jean-Guy Duchesne.

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à la famille, en pensée, en ce jour de souvenir.



Coopérative funéraire
du Bas-Saint-Laurent

418 722-7044
286, St-Jean-Baptiste Ouest,
Rimouski
www.cfbsl.com

En souvenir

Madame Denise Plourde



Il y a un an tu nous quittais. Le temps a su apaiser la douleur sans l'effacer. Ton souvenir est gravé à jamais dans nos cœurs et notre amour pour toi n'a pas diminué. Nous continuerons à honorer ta mémoire pour toujours.

Ta famille

Prenons quelques instants pour nous remémorer le souvenir de madame Denise Plourde décédée le 30 novembre 2022. Madame Plourde était la sœur de Gilles (Marie Perry), Gaston (Judith Mill), de feu Soeur Simonne et de feu Claude (Lise Chouinard).

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à la famille, en pensée, en ce jour de souvenir.



Coopérative funéraire
du Bas-Saint-Laurent

418 722-7044
286, St-Jean-Baptiste Ouest,
Rimouski
www.cfbsl.com

Avis de décès et remerciements



Madame Monique Lavictoire Marquis
1937 - 2023

À la Maison Marie-Élisabeth le 17 novembre 2023, est décédée à l'âge de 85 ans et 11 mois madame Monique Lavictoire Marquis, demeurant à Rimouski, épouse de monsieur Omer Marquis, fille de feu monsieur Athanase Lavictoire et de feu madame Anita Lavictoire.

La famille recevra les condoléances le vendredi 1^{er} décembre, de 19 h à 21 h, ainsi que le samedi à compter de 9 h, à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site Saint-Jean-Baptiste situé au 286, rue Saint-Jean-Baptiste Ouest à Rimouski. Les funérailles seront célébrées le samedi 2 décembre à 11 h en l'église de Saint-Pie-X située au 21, 4^e Rue Ouest à Rimouski et l'inhumation aura lieu ultérieurement aux Jardins commémoratifs Saint-Germain de Rimouski.

Elle laisse dans le deuil son époux Omer, ses enfants : Myriam (André Joncas), Caroline et Frédéric (Caroline Martin), ses petites-filles Anne Sophie et Sarah-Jeanne, ses soeurs : Soeur Bibiane, Agathe, Bernadette et Françoise, son frère Jean-Charles, ses beaux-frères et ses belles-sœurs des familles Lavictoire et Marquis, ses neveux, nièces, cousins, cousines et ses amis-amies. Elle était également la soeur de feu Cécile et de feu Thérèse.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Maison Marie-Élisabeth par l'entremise de l'hôtesse au salon ou par leur site Internet : www.maisonmarieelisabeth.ca

Merci pour votre présence et votre soutien. Un remerciement tout particulier s'adresse à l'excellente équipe de la Maison Marie-Élisabeth pour leur professionnalisme et leur bienveillance.

Omer et les enfants



Coopérative funéraire
du Bas-Saint-Laurent

418 722-7044
286, St-Jean-Baptiste Ouest,
Rimouski
www.cfbsl.com

Sincères condoléances

aux familles éprouvées



Avis de décès et remerciements



Monsieur Richard Gagné
1954 - 2023

À l'Hôpital régional de Rimouski le 17 novembre 2023, est décédé à l'âge de 69 ans et 2 mois monsieur Richard Gagné, demeurant à Rimouski, époux de feu madame Brigitte Côté, fils de feu monsieur Antoine Gagné et de feu madame Annette Boudreau.

Selon sa volonté, il n'y aura pas d'exposition ni de funérailles. L'inhumation aura lieu aux Jardins commémoratifs Saint-Germain de Rimouski en toute intimité avec les proches.

Il laisse dans le deuil son frère Bernard (feu Jocelyne Rioux), ses belles-sœurs, ses neveux, nièces, ainsi que ses cousins, cousines, amis et amies.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du Centre hospitalier régional de Rimouski par l'entremise de leur site Internet : www.fondationchrr.com



418 722-7044
286, St-Jean-Baptiste Ouest,
Rimouski
www.cfbsl.com

Avis de décès et remerciements



Madame Sylvette Landry
1949 - 2023

À l'Hôpital régional de Rimouski le 17 novembre 2023, est décédée à l'âge de 74 ans et 4 mois madame Sylvette Landry, demeurant à Rimouski, autrefois de Bic, épouse de monsieur Rosaire Lavoie, fille de feu monsieur Jean-Maurice Landry et de feu madame Lucienne Turcotte.

La famille recevra les condoléances le samedi 18 mai, à compter de 10 h, directement à l'église de Saint-Pie-X située au 21, 4^{ème} Rue O, Rimouski. Les funérailles seront célébrées le samedi 18 mai à 11 h en l'église de Saint-Pie-X et l'inhumation aura lieu en privé le dimanche 19 mai aux Jardins commémoratifs Saint-Germain de Rimouski, secteur de Sainte-Cécile du Bic.

Elle laisse dans le deuil son époux Rosaire, ses frères et ses sœurs : Réjeanne (Viateur Fournier), Valier (Claudette Turcotte), Sergine (feu Rodrigue Proulx), Christian, Jean-Jacques (Micheline Bouillon) et Martine (Jean-Marc Desjardins). Elle était également la soeur de feu Emmanuel (feu Nicole Gagnon), feu Annette (Clément Proulx) et de feu Pauline. Elle laisse également ses beaux-frères et ses belles-soeurs de la famille Lavoie : Jeannine (feu Gaston Michaud), Maurice (Louise Bélanger), Margot (Jean-Paul Lafontaine) et Benoit (Rolande Dutrisac), était également la belle-soeur de feu Jean-Marc (feu Louise Michaud), feu Jean-Marie (Marie Dupont) et de feu Paulette, ses neveux, nièces, cousins, cousines et ses amis-amies.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du Centre hospitalier régional de Rimouski par l'entremise de la Coopérative funéraire ou par leur site Internet : www.fondationchrr.com

Merci de partager notre chagrin. Un remerciement tout particulier s'adresse au personnel soignant du 2A de l'Hôpital de Rimouski, en particulier au docteur Manuel Lavoie-April pour les excellents soins prodigués à notre chère Sylvette.

Rosaire et la famille



418 722-7044
286, St-Jean-Baptiste Ouest,
Rimouski
www.cfbsl.com

Avis de décès et remerciements



Madame Estelle Ross Othot
1936 - 2023

À la Maison des Aînés et Alternative de Rimouski le 18 novembre 2023, est décédée à l'âge de 87 ans et 1 mois madame Estelle Ross, demeurant à Rimouski, épouse de feu monsieur Patrice Othot, fille de feu monsieur Pierre Ross et de feu madame Albertine Côté.

La famille recevra les condoléances le dimanche 3 décembre à compter de 12 h 30, à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site mausolée Élisabeth-Turgeon situé au 280, 2^e Rue Est à Rimouski. Une célébration commémorative pour souligner le départ de madame Ross aura lieu le dimanche 3 décembre à 14 h 30 en la chapelle du mausolée Élisabeth-Turgeon et de là au mausolée Saint-Germain de Rimouski.

Madame Estelle Ross laisse dans le deuil ses enfants : Sonia (Serge St-Pierre), René (Sylvie Blanchet), Lucie (Delphis Loubert), Steeve (Anne Castonguay) et Francis (Hélène Martin), ses petits-enfants : Jérôme (Julie), Laurie, Alyssa (Francis), Audrey (Olivier), Laurence (Antoine), Gabrielle et Émile (Carmen), ses arrières-petites-filles : Lauralie et Juliette, son frère Charles (Marielle Beaulieu), ses belles-soeurs : Ghislaine et Marthe Bourque, son beau-frère Gilles Bêland, tous les membres des familles Ross, Othot et Bourque, ainsi que des amis-amies.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Association du cancer de l'Est du Québec ou à la Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent par l'entremise de l'hôtesse au salon ou par leur site Internet : www.aceq.org et www.alzheimer.ca/fr/bassaintlaurent

Merci du fond du coeur pour votre présence et votre soutien. Un remerciement tout particulier s'adresse au personnel de la Maison des Aînés et Alternative de Rimouski - Unité St-Germain C, ainsi que le personnel du CHSLD 3^e étage Nord pour les bons soins prodigués à notre chère mère Estelle durant la dernière année.

La famille



418 722-7044
286, St-Jean-Baptiste Ouest,
Rimouski
www.cfbsl.com

Avis de décès et remerciements



Monsieur Gaston Potvin
1957 - 2023

Au Centre d'hébergement de soins de longue durée de la Mitis le 20 novembre 2023, est décédé à l'âge de 66 ans et 7 mois monsieur Gaston Potvin, demeurant à Sainte-Luce, époux de madame Diane Litalien, fils de feu monsieur Jean-Baptiste Potvin et de feu madame Rachelle Lévesque.

La famille recevra les condoléances le vendredi 1^{er} décembre de 19 h à 22 h, ainsi que le samedi à compter de 9 h, à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site mausolée Élisabeth-Turgeon situé au 280, 2^e Rue Est à Rimouski. Une célébration commémorative pour souligner le départ de monsieur Potvin aura lieu le samedi 2 décembre à 11 h en la chapelle du mausolée Élisabeth-Turgeon. L'inhumation aura lieu ultérieurement au cimetière de Mont-Joli.

Il laisse dans le deuil son épouse Diane, ses filles Marie-Christine et Véronique (Jean-Philippe), ses beaux-enfants : Patrick (Vicky), Pierre-Luc (Marie-Filippe) et Jonathan (Laura), la mère de ses enfants Guylaine Gauthier, ses petits-enfants : Ange-Eily, Alex, Leslie, Charles-Olivier, Félix-Antoine, Jade, Nolan, Livia, Ludovick, Jules, Logan, Andrew et Eloi, ses beaux-parents monsieur Marien L'Italien et madame Yvonne Pelletier, ses frères et ses sœurs : Raymond, Fernande (René), Pierrette (Jean-Yves), Gaétan (Monelle), Christian (Mylène), Réjean (Francine) et Carmen (Yvan), ses beaux-frères Bruno et Sylvain (Nicole), ses neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines et ses amis-amies. Il était également le frère de feu Gisèle (Roland), et le beau-frère de feu Lucie (Guy).

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Association du cancer de l'Est du Québec par l'entremise de l'hôtesse au salon ou par leur site Internet : www.aceq.org

Merci du fond du coeur pour votre présence et votre soutien. Un remerciement tout particulier s'adresse au personnel du CLSC et des soins palliatifs du CHSLD de la Mitis, ainsi qu'à celui du département d'oncologie de l'Hôpital de Rimouski, à l'infirmière Marie-Michèle et à la docteure Sophie Savary-Bélanger pour les bons soins prodigués à Gaston.

Diane, Marie-Christine, Véronique et la famille



418 722-7044
280, 2^e Rue Est, Rimouski
G5L 7C1
www.cfbsl.com

Avis de décès et remerciements



Madame Marjolaine Dastous
1956 - 2023

À l'Hôpital Sainte-Croix de Drummondville le 17 novembre 2023, est décédée à l'âge de 67 ans et 10 mois madame Marjolaine Dastous, demeurant à Drummondville, native de Les Boules, fille de monsieur Hilaire Dastous et de feu madame Jeanne-Berthe Carrier.

La famille recevra les condoléances le samedi 16 décembre à compter de 13 h, à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site mausolée Saint-Germain situé au 280, 2^e Rue Est à Rimouski. Une célébration commémorative pour souligner le départ de madame Dastous aura lieu le samedi 16 décembre à 15 h en la chapelle Raymond-Dubé du mausolée Saint-Germain.

Elle laisse dans le deuil sa fille Marie-Ève Parent (Robert Guillemette), son père monsieur Hilaire Dastous, son frère et ses sœurs : Suzanne, Mario et Johan (Jacques Bouillon), ses neveux et ses nièces : Jean-François Manseau, Cyndi Bouillon, Jessica Bouillon, Stéphanie Bouillon, Marilyn Bouillon, Véronique Dastous, Julie Dastous, Anick Tremblay et Christopher Godwin, ses oncles, tantes, cousins, cousines et ses amis-amies.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Association du cancer de l'Est du Québec par l'entremise de l'hôtesse au salon ou par leur site Internet : www.aceq.org

Merci du fond du coeur pour votre présence et votre soutien. Un remerciement tout particulier s'adresse au docteur Philippe-Joël Nault de l'Hôpital Sainte-Croix pour les bons soins prodigués à Marjolaine.

Marie-Ève et la famille



418 722-7044
280, 2^e Rue Est, Rimouski
G5L 7C1
www.cfbsl.com

Avis de décès et remerciements



Monsieur Marcel Pelletier
1941 - 2023

À l'Hôpital régional de Rimouski le 21 novembre 2023, est décédé à l'âge de 82 ans et 5 mois monsieur Marcel Pelletier, demeurant à Rimouski, époux de madame Lucille Tremblay, fils de feu monsieur Arthur Pelletier et de feu madame Estelle Saindon.

La famille recevra les condoléances le jeudi 30 novembre, de 19 h à 21 h 30, ainsi que le vendredi à compter de 8 h, à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site mausolée Élisabeth-Turgeon situé au 280, 2^e Rue Est à Rimouski. Une célébration commémorative pour souligner le départ de monsieur Pelletier aura lieu le vendredi 1^{er} décembre à 10 h 30 en l'église de Saint-Pie-X.

Il laisse dans le deuil son épouse Lucille, ses filles : Suzie (Paul Goulet), Julie (Paul Quesnel) et Christine (Daniel Landry), ses petits-enfants : Simon, Louis (Sabrina) et leur père Marc Lamoureux, Alice (Jacob) et Laurent, son frère et ses sœurs : Martine Pelletier, Chantal Joubert, Christian Joubert et Marie-Lyne Joubert, les frères et la soeur de Lucille : Donald, Gaétan, Monique et Bernard, ses nièces Sandra Pelletier Cyr et Marie-Andrée Pelletier Cyr, ses beaux-frères et ses belles-soeurs des familles Pelletier et Tremblay, ses neveux, nièces, cousins, cousines et ses amis-amies. Il était également le frère de feu Michelle Pelletier.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du centre hospitalier régional de Rimouski par l'entremise de l'hôtesse au salon ou par leur site Internet : www.fondationchrr.com

Merci du fond du coeur pour votre présence et votre soutien. Un remerciement tout particulier s'adresse au personnel du 5^{ème} étage de l'Hôpital de Rimouski pour les bons soins prodigués à Marcel.

La famille



418 722-7044
280, 2^e Rue Est, Rimouski
G5L 7C1
www.cfbsl.com

Avis de décès et remerciements



**Madame
Rollande Roy St-Pierre**
1928 - 2023

À la Maison Marie-Élisabeth le 22 novembre 2023, est décédée à l'âge de 95 ans et 1 mois madame Rollande Roy, demeurant à Rimouski, native de Saint-Fabien, épouse de feu monsieur Pierre-André St-Pierre, fille de feu monsieur Étienne Roy et de feu madame Alice Turcotte.

La famille recevra les condoléances le dimanche 3 décembre de 9 h 30 à 15 h 30, à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site mausolée Élisabeth-Turgeon situé au 280, 2e Rue Est à Rimouski. Une célébration commémorative pour souligner le départ de madame Roy aura lieu le dimanche 3 décembre à 15 h 30 en la chapelle Raymond-Dubé du mausolée Saint-Germain et l'inhumation aura lieu ultérieurement aux jardins commémoratifs Saint-Germain, secteur de Côte Voyer.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : René (Marie Dubé), Brigitte (Christian Lauzier) et Daniel (Sonia Gaudreault), ses petits-enfants : Stéphanie (Steeve Couturier), Dave (Mélanie Dubois), Olivier (Mélicha Mailloux) et Arianne (Ludovic Samuel-Beaulieu), ses frères Benoit et Raymond, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : Raynald, Noëlla, Lucille, Gilbert et Thérèse, ses neveux, nièces, cousins, cousines et ses amis-amies. Elle était la mère de feu Carmen (Richard Gagnon) et de feu Gilles (Lise-Anne Pineault), la soeur de feu Jean-Paul, feu André et feu Ghislain, ainsi que la belle-soeur de feu Anne-Marie, feu Alphonse, feu Victor, feu Charles-Hector, feu Jean-Maurice, feu Léon et de feu Arthur.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Maison Marie-Élisabeth par l'entremise de l'hôtesse au salon ou par leur site Internet : www.maisonmarieelisabeth.ca

Merci pour votre présence et votre soutien. Un remerciement tout particulier s'adresse au personnel de la Maison Marie-Élisabeth et du 2ième étage de l'Hôpital de Rimouski pour les bons soins prodigués à notre chère Rollande.

La famille



Coopérative funéraire
du Bas-Saint-Laurent
Site mausolée
Saint-Germain

418 722-7044
280, 2^e Rue Est, Rimouski
G5L 7C1
www.cfbsl.com

Avis de décès et remerciements



Monsieur Alphonse Morneau
1927 - 2023

À l'Hôpital régional de Rimouski le 22 novembre 2023, est décédé à l'âge de 96 ans et 2 mois monsieur Alphonse Morneau, demeurant à Rimouski, époux de madame Raymonde Lepage, fils de feu monsieur Eugène Morneau et de feu madame Amanda Dubé.

La famille recevra les condoléances le samedi 2 décembre de 13 h à 15 h, à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site Saint-Jean-Baptiste situé au 286, rue Saint-Jean-Baptiste Ouest à Rimouski et de là aux Jardins commémoratifs Saint-Germain de Rimouski, secteur de Sacré-Coeur.

Il laisse dans le deuil son épouse Raymonde, ses enfants : Gervais (Jacynthe Brisson), Mario (Lise Lamarre), Serge (Nicole Pearson), Romain (Diane Lefrançois), Daniel et Chantal, ses petits-enfants : Caroline, Valerie, Audrey-Anne, Laurie, Alexandra, Nelson-Olivier et François, ses arrière-petits-enfants, sa soeur Annette (Réjean Dufour), ses beaux-frères et ses belles-soeurs des familles Morneau et Lepage, ses neveux, nièces, cousins, cousines et ses amis-amies. Il a rejoint ses frères et ses soeurs qui l'ont précédé.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de la Maladie de Crohn par l'entremise de l'hôtesse au salon ou par leur site Internet : <https://crohnetcolite.ca/Manieres-de-donner/Dons-patrimoniaux>

Merci pour votre présence et votre soutien. Un remerciement tout particulier s'adresse au docteur Gilles Côté et à ses formidables secrétaires pour les bons soins prodigués à Alphonse.

Raymonde et la famille



Coopérative funéraire
du Bas-Saint-Laurent

418 722-7044
286, St-Jean-Baptiste Ouest,
Rimouski
www.cfbsl.com

Messe anniversaire



Monsieur Danny Mc Neil

Une année s'est écoulée depuis ton départ. De savoir que là-haut tu as trouvé la paix, la sérénité et le bonheur que tu mérites, nous aide à accepter le vide laissé par ton absence. Puisses-tu toujours veiller sur nous.

La famille

Le samedi 2 décembre 2023 à 16 h, en l'église de Saint-Pie-X, sera célébrée une messe anniversaire en souvenir de monsieur Danny Mc Neil, père de James et Zara, fils de madame Andrée Bélanger et de monsieur Claude Mc Neil, frère de Stéphanie et Mélissa-Eve.

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à la famille pour cette célébration.



Coopérative funéraire
du Bas-Saint-Laurent

418 722-7044
286, St-Jean-Baptiste Ouest,
Rimouski
www.cfbsl.com

Remerciements



Madame Rose-Aimée Paradis
1923-2023

Nos remerciements les plus sincères à tous ceux et celles qui ont partagé notre chagrin, lors du décès de Rose-Aimée Paradis survenu le 8 novembre.

Votre présence ainsi que toutes les marques de sympathie, manifestées de quelque façon que ce soit, nous ont été d'un grand réconfort et furent très appréciées.

Que chacun de vous trouve dans ces remerciements l'expression de notre reconnaissance et les considère comme vous étant adressés personnellement.

La famille



MAISON FUNÉRAIRE MARC-ANDRÉ RIOUX LTÉE
169, Lafontaine, Rivière-du-Loup • 418 862-2668 • Téléc. : 418 862-0939
info@m-a-rioux.qc.ca • m-a-rioux.qc.ca
Entreprise funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec
Entreprise funéraire reconnue Distinction de la C.T.Q.

1^{er} anniversaire du décès de Madame Diane Coulombe St-Fabien (1955-2022)



Déjà 1 an, le 4 décembre, que tu nous as quittés pour un monde meilleur, mais ton souvenir vit toujours à nos côtés. Merci de continuer à veiller sur nous. Nous t'aimerons toujours.

Merci à la famille et amis qui auront une pensée pour elle en ce jour marquant son départ.

Roger et les enfants,
Caroline et Yannick ainsi que toute la famille.



Résidence funéraire
Jean Fleury et Fils

195, rue Notre-Dame Ouest,
Trois-Pistoles • 418 851-3156
www.jeanfleuryetfils.com

Avis de décès et remerciements



Madame Gabrielle Rioux
1922 - 2023

Au Centre hospitalier régional de Rimouski, le 21 novembre 2023, est décédée à l'âge de 101 ans, dans un climat de paix et d'amour, madame Gabrielle Rioux demeurant à Rimouski, épouse bien-aimée de feu monsieur Valmont Bouchard, fille de feu monsieur Thuribe Rioux et de feu madame Angélique Lévesque.

Les membres de la famille recevront les condoléances le vendredi 1er décembre 2023, de 19 h à 21 h, ainsi que le samedi 2 décembre 2023, de 9 h à 10 h 30, au Funérarium JB de Rimouski situé au 240, rue Saint-Jean-Baptiste Ouest. Les funérailles de madame Gabrielle Rioux seront célébrées le samedi 2 décembre 2023 en l'église de Sacré-Coeur à 11 h et de là au mausolée Saint-Germain de Rimouski.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Denise (Raymond Morin), feu Monique (Donald Demers), Michel (feu Diane Plourde, Marie-Paule Dubé), Céline (Normand Dodier) et Martine (Gaétan St-Laurent), ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, ses belles-soeurs : Lucille (feu Benoit Rioux), Agathe (feu Marcel Blouin) et Béatrice (feu Robert Comtois) ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines et de nombreux amis (es).

Ceux qui l'ont précédée : ses frères et soeurs, beaux-frères et belles soeurs : Armand (Jeanne Fournier), Sr Lucille, Roger (Béatrice Rodrigue), Vincent (Simone Hepell), Imelda (Régis Thériault), Alfred, Jean-Marie (Raymonde Michaud), Roger Bouchard, Rodrigue Bouchard et Adrien Bouchard (Lucette Côté).

La famille tient à remercier le personnel du 4e étage de l'hôpital de Rimouski pour les bons soins prodigués avec bienveillance.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du Centre hospitalier régional de Rimouski par l'entremise de l'hôtesse au Funérarium ou directement sur leur site internet : fondationchrr.com

La direction et le personnel du Funérarium JB offrent leurs plus sincères condoléances à la famille et la remercient pour sa confiance.



Funérarium JB
Rimouski - Saint-Anaclet

418 723-9764
240, Saint-Jean-Baptiste Ouest
Rimouski • www.jacquesbelzile.com



La vie a une fin,
mais l'amour
que l'on éprouve
pour nos proches
est infini et vivra
toujours en nous.

Des menus travaux pour bien vieillir chez soi

CONSTRUCTION - La Couverte Construction Communautaire et ses partenaires mettent en place une offre de service de menus travaux, destinée aux personnes âgées ou en perte d'autonomie, qui débute cet automne dans Rimouski Neigette et dans Les Basques, afin d'aider les personnes âgées à accéder à des services de proximité structurés qui leur permettra de demeurer dans leur milieu de vie le plus longtemps possible, tout en soulageant la pression sur les proches.

Véronique Bossé | vbosse@medialo.ca

Selon la Fondation AGES, 26 000 aînés se retrouvent à l'hôpital, chaque année, à la suite d'une chute ayant eu lieu dans leur propre domicile. En plus de donner un coup de main pour les tâches plus ardues, les menus travaux seront aussi l'occasion d'aider à adapter le domicile des personnes vieillissantes à mobilité réduite. Des menus travaux pour bien vieillir chez soi est un projet pilote ancré et co-construit dans le cadre de la recherche-action Bien vieillir chez soi, une démarche initiée par le Collectif Régional de Développement du BSL.

Démocratiser la construction

La pénurie de main-d'oeuvre, l'inflation et la forte demande dans le secteur de la construction font en sorte que les coûts sont élevés, même pour de petites interventions.

«Ce n'est pas rentable de faire 50 kilomètres pour aller dans un rang et travailler chez quelqu'un pour seulement deux heures, étant donné ce que sa demande comme organisation et comme coût de transport. C'est vraiment difficile pour des entrepreneurs réguliers de rentrer dans leur argent en faisant ça, alors comme nous avons une structure à but non lucratif, ça nous permet d'avoir du soutien de la part de partenaires intermunicipaux et du soutien financier», explique la coordonnatrice générale de La Couverte, Catherine Parent.

Un travail de partenariats

Dans les Basques, des services seront rendus par les bénévoles du Centre d'action bénévole, moyennant une contribution volontaire. Après des mois de concertation et de recherche de financement, l'embauche d'une coordonnatrice de projet, l'achat d'une fourgonnette et le développement de partenariats dans les Basques (Centre d'Action Bénévole - CAB) et dans Rimouski-Neigette (Coup de main à domicile), le service est prêt à débiter.

Entantqu'entrepreneurs spécialisés en charpenterie-menuiserie, La Couverte sera en mesure d'émettre des factures et de garantir un travail professionnel pour des besoins nécessitant une expertise et/ou du matériel spécialisé à un taux horaire minimal, et ce, sans obliger les bénéficiaires à devenir membres de la coopérative.

«Il y avait déjà le Centre d'action bénévole des Basques qui voulait offrir ce service. Les Centres d'action bénévole offrent souvent la popote roulante ou des services dans le genre, mais c'est très rare les services de proximité qui aident les gens avec leurs travaux et leurs menus travaux de rénovation. Dans le cas du CAB, c'est vraiment quelque chose que les bénévoles peuvent faire : poser une tablette,



La Couverte est une coopérative de solidarité à but non lucratif dont la mission est la démocratisation de la construction.

Crédit photo : Gracieuseté Unsplash.com

un cadre, une poignée de porte, mais parfois les travaux requièrent de monter dans une échelle, d'avoir des assurances ou un minimum d'expertise, avec des outils un peu plus spécialisés. Alors, en discutant avec le CAB, on s'est dit que ce serait super s'il pouvait offrir ce service et que lorsqu'il y aurait des demandes que le Centre ne se sentirait pas à l'aise de confier à des bénévoles, qu'à ce moment-là on pourrait compléter et se déplacer.»

À propos

La Couverte est une coopérative de solidarité à but non lucratif dont la mission est la démocratisation de la construc-

tion. Elle a pour but d'offrir des services accessibles à ses membres utilisateurs, tout en assurant de bonnes conditions de travail au sein d'une structure horizontale et inclusive à ses membres travailleurs.

Pour faire une demande ou obtenir plus de renseignements, il est possible de téléphoner au : 418 965-2540.

Commentez en ligne sur notre site internet

www.lelaurentien.ca

Inscription aux bons de guignolée

La période d'inscription pour les bons de guignolée se termine le 30 novembre. Les personnes qui souhaitent faire une demande doivent fournir des photocopies des documents suivants : carte d'identité avec photo, déclaration de revenus 2022 (ou avis de cotisation 2022), attestation d'enfant à charge ou document confirmant la garde partagée, dans le cas échéant. Il faut aussi s'assurer d'indiquer le nom complet, l'adresse complète, le numéro de téléphone et le choix d'épicerie (Maxi, Métro, IGA, Super C) de la personne qui demande un bon de guignolée. Le tout doit être déposé au Centre d'action bénévole, au 37 rue Duchesne, Rimouski. Québec G5L 2E5 dans la boîte identifiée Guignolée 2023 ou par la poste (Guignolée CAB) à la même adresse, avant 16h le jeudi 30 novembre. **(V.B.)**

Plus de 80 000 \$ amassés pour la Grande dégustation.

La Grande dégustation de la Fondation du Centre hospitalier régional de Rimouski, qui s'est tenue le vendredi 17 novembre à l'Hôtel Rimouski, en compagnie de 318 convives, aura permis d'amasser un montant net de 80 131 \$. Ce montant permettra à la Fondation de financer des projets en santé, soit par l'acquisition d'équipements médicaux spécialisés ou encore par la mise sur pied de services aux usagers. Cette 23^e édition de la Grande dégustation s'est déroulée sous la présidence d'honneur de madame Julie Thériault et de monsieur Rock Morel de SEMA. Ces derniers ont proposé aux participants de découvrir la Bourgogne avec l'importateur de vins de Bourgogne, Denis Cloutier et le Bourguignon, Joël Sauvry qui assureraient l'animation de la soirée. **(V.B.)**

Pétition pour l'élargissement de l'autoroute 20 entre Rimouski et Mont-Joli

SÉCURITÉ ROUTIÈRE - Une pétition est en ligne le site de l'Assemblée nationale depuis le 8 novembre pour demander l'élargissement du tronçon de l'autoroute 20 entre Rimouski et Mont-Joli. Elle est parrainée par le député de Matane-Matapédia, Pascal Bérubé.

Annie Levasseur | alevasseur@medialo.ca

Selon le ministère des Transports et de la Mobilité durable, 1 144 accidents sont survenus, dont 228 avec blessés graves ou légers et 24 mortels, entre 2014 et 2021, dans ce tronçon de l'autoroute Jean-Lesage. Une jeune femme de 28 ans, Arianne Dubé, a récemment perdu la vie dans une collision avec deux autres véhicules à Saint-Anaclet-de-Lessard. Deux hommes de 34 et de 43 ans sont aussi décédés, le mois dernier, dans un face-à-face entre Sainte-Luce et Mont-Joli.

Alors que ce tronçon est présentement constitué de deux voies contigües, la pétition demande à la ministre des Transports et de la Mobilité durable et au gouvernement du Québec un élargissement à quatre voies.

Le débit journalier moyen annuel se situe à 8 100 véhicules par jour et le débit journalier moyen estival est de 9 500 véhicules par jour sur cette section de l'autoroute 20. En comparaison, la route 175 entre Québec et Saguenay, constituée de deux chaussées de deux voies vers le nord et deux voies vers le sud, reçoit un débit journalier moyen annuel de 5 600 véhicules et de 8 200 en période estivale. L'autoroute 85, dont se termine la construction de quatre voies de deux chaussées dans chaque sens, a un débit journalier moyen annuel de 7 100 véhicules et de 9 000 véhicules l'été.

La Ville de Mont-Joli appuie cette pétition et se joint aux signataires. Elle soutient que la sécurité routière demeure une préoccupation majeure pour la société québécoise et elle partage cet engagement en faveur de la protection des usagers de la route.

«Notre engagement envers la sécurité de nos citoyens et de tous les usagers de la route est une priorité constante. L'élargissement de cette portion de l'autoroute Jean-Lesage est essentiel pour assurer la fluidité du trafic et réduire les risques d'accident», exprime le maire, Martin Soucy.

La Ville de Mont-Joli encourage ses citoyens et tous les résidents de la région à se joindre à cette démarche pour la sécurité routière en signant la pétition en ligne.

«Chaque signature compte dans cette mobilisation en faveur de l'amélioration des infrastructures routières dans notre communauté. Ensemble, faisons de nos routes des espaces plus sûrs pour tous», souligne monsieur Soucy.

La pétition est disponible au <https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-10535/index.html>. Il est possible de la signer jusqu'au 31 janvier 2024.



Crédit photo : Gracieuseté

L'autoroute 20 entre Rimouski et Mont-Joli.

Située à l'est de Rimouski, la MRC de La Mitis couvre un territoire de 2 284 km² dans la région administrative du Bas-Saint-Laurent (région touristique de la Gaspésie). Elle compte 16 municipalités, deux territoires non organisés (TNO) et une population de plus de 18 000 personnes.

En tant qu'organisation, la MRC de La Mitis emploie une trentaine d'employé(e)s et est présentement à la recherche d'une personne afin de combler le poste de Technicien(ne) en gestion documentaire. À titre de Technicien(ne) en gestion documentaire, la personne choisie devra effectuer divers travaux techniques relativement à l'organisation (également aux municipalités sur le territoire de la MRC), la gestion, la conservation et la protection des documents physiques et électroniques selon la politique, les directives et les procédures en vigueur. Ce poste relève de la direction de l'administration et des finances.

Responsabilités du poste

- Procède à l'inventaire des collections;
- Participe à la mise à jour des dossiers courants;
- Applique le plan de classification et le calendrier de conservation en vigueur;
- Classe les documents physiques et numériques en respectant la structure classificatoire et la convention d'appellation en vigueur;
- Procède à la normalisation des noms de fichiers;
- Numérise les documents physiques : prépare les documents, numérise les documents en mode image, vérifie la qualité et l'intégrité des documents, améliore les images lorsque nécessaire (résolution, rotation, etc.), nomme adéquatement les fichiers, sauvegarde les fichiers au bon endroit dans la structure classificatoire, remet en état les documents physiques;
- Participe à l'amélioration du programme, des procédures et des outils de gestion documentaire;
- Effectue des recherches dans la base de données;
- Procède à l'archivage de dossiers selon la procédure établie;
- Effectue la saisie et l'indexation des documents dans un logiciel de gestion documentaire;
- Fournit un soutien aux utilisateurs pour l'application des règles, procédures et utilisation des systèmes de gestion documentaire.

Responsabilités générales

- Collaborer à l'amélioration continue du service à la clientèle;
- Se préoccuper de son développement par divers moyens tels : lecture, formation, conférences et autres;
- Maintenir de bonnes relations avec l'ensemble du personnel;
- Maintenir son espace de travail ainsi que ses documents en ordre;
- Recommander à son supérieur toute mesure destinée à améliorer l'efficacité de l'organisation;
- Accomplir toute autre tâche connexe ou d'ordre général demandée par son supérieur ou nécessitée par ses fonctions.

Exigences

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) ou une attestation d'études collégiales (AEC) en techniques de gestion de documents;
- Expérience minimale est un atout.

Particularités

- Excellente maîtrise de la langue française (parlée et écrite);
- Excellente maîtrise de la suite Office (Word, Excel, Power point et Access) et des outils informatiques les plus couramment utilisés (Nous utilisons actuellement le logiciel Constello);
- Expérience dans l'application d'un plan de classification et d'un calendrier de conservation;
- Expérience en numérisation des documents (atout);
- Être en mesure de soulever et déplacer à l'occasion des charges (boîtes d'archives);
- Être en mesure de se déplacer sur le territoire.

Habilités et qualités

- Excellente capacité d'analyse, de jugement;
- Sens de l'organisation et autonomie;
- Habileté à communiquer (oral, écrit);
- Soucieux du détail et rigueur;
- Grande capacité à travailler en équipe;
- Confidentialité.

Conditions d'emploi

- Poste permanent (35 h/semaine);
- Échelle salariale de 49 212.80 \$ à 61 461.40 \$;
- Assurances collectives et régime de pension à prestations déterminées.

Pour postuler, veuillez soumettre votre curriculum vitae **avant 16 h 45 le 5 décembre 2023** par courriel à rh@mitis.qc.ca ou au 1534, boulevard Jacques-Cartier, Mont-Joli (QC) G5H 2V8, et ce, en toute confidentialité. Nous communiquerons seulement avec les personnes qui seront retenues pour une entrevue. Veuillez indiquer le numéro de référence 21-11



Crédit photo : Gracieuseté - Régie intermunicipale de l'aéroport régional de Mont-Joli

La Régie intermunicipale de l'aéroport régional de Mont-Joli estime que des liaisons aériennes régulières sont primordiales pour le développement économique et social de l'Est-du-Québec.

Bruno Paradis demande au gouvernement d'agir

MONT-JOLI - La Régie intermunicipale de l'aéroport régional de Mont-Joli interpelle le gouvernement du Québec après qu'il aille mis fin au Programme d'aide pour le maintien des services aériens régionaux essentiels, entraînant du même coup la fin des vols de Mont-Joli vers les grands centres à compter du 4 décembre, puisque la fin de ce programme provoquera une réduction de service chez le principal transporteur de l'aéroport de Mont-Joli, Pascan Aviation.

Véronique Bossé | vbosse@medialo.ca

Le président de la Régie et préfet de la MRC de La Mitis, Bruno Paradis, dénonce cette décision. «C'est un coup dur pour

nos citoyens et citoyennes. Encore une fois on se retrouve avec une perte de service pour les populations des MRC du Bas-Saint-Laurent. Nous avons besoin d'une vision structurante, de perspective de développement à long terme, de direction claire en matière de transport aérien en région! Les citoyens et citoyennes de l'Est-du-Québec ont souvent l'impression d'être des citoyens de seconde zone dans ce dossier tout comme dans celui du redécoupage de la carte électorale et dans celui de l'érosion des médias régionaux!»

Monsieur Paradis réitère la volonté de son organisation à travailler pour trouver une solution pérenne et à long terme pour le bien des communautés régionales. «Des solutions existent, comme la relance d'un programme de financement ou l'adoption de modèles alternatifs tels que Région'Air. Il s'agit d'un projet que nous avons proposé et qui permettrait par exemple à des citoyens de Gaspé ou de Bonaventure de se déplacer à Mont-Joli pour se joindre à des vols vers les grands centres, pour minimiser les coûts. L'Union des municipalités du Québec avait également proposé un projet similaire au gouvernement.»

Des mesures immédiates demandées

Jusqu'à présent, Pascan Aviation offrait cinq vols hebdomadaires vers Montréal-Saint-Hubert et Québec. Bien que l'opérateur maintienne deux vols hebdomadaires vers Wabush et Sept-Îles, la Régie estime que ce n'est pas suffisant et souligne l'importance de liaisons aériennes régulières pour le développement économique et social de l'Est-du-Québec. Elle demande donc au gouvernement du Québec de prendre des mesures immédiates afin de rétablir et sécuriser les services aériens pour les citoyens de l'Est-du-Québec et interpelle aussi le gouvernement fédéral.

«Nous nous sentons aujourd'hui complètement abandonnés par le gouvernement fédéral. Depuis le départ d'Air Canada des régions comme la nôtre, Ottawa est invisible et reste sourd à nos demandes. Le transport aérien relève du fédéral, quand est-ce que ce gouvernement va prendre ses responsabilités et être un partenaire digne de ce nom dans ce dossier?» s'indigne le vice-président de la Régie et maire de Matane, Eddy Métivier.

ENTRE-NOUS DANS LA MITIS

Le Club des 50 ans et plus de Sainte-Luce

Le Club des 50 ans et plus de Sainte-Luce informe ses membres qu'il est temps de renouveler leur carte de membre. Pour le 50^e anniversaire du club, elle coûte 20\$ au lieu de 25\$. Il est possible de se la procurer lors des activités du Club, les jeudis, de 13h30 à 16 h, à la salle Louis-Philippe-Anctil. La carte est de 25 \$ pour les nouveaux membres. Un dîner des Fêtes est organisé le dimanche 3 décembre à la salle Louis-Philippe-Anctil. Les participants doivent apporter leur boisson. L'ouverture des portes se fera à 11h15 et le repas sera servi à 12 h. Au menu : potage, blanc de poulet à l'orange sur riz pilaf et bûche de Noël. Membres : 18\$ et non-membres : 20\$. Il y aura un bingo après le repas et une danse à 14 h. Les billets sont en vente auprès des membres du CA et la date limite est le 26 novembre. (A.L.)

Fabrique de Saint-Noël

Un déjeuner de Noël au profit de la Fabrique de Saint-Noël se tiendra le dimanche 3 décembre, de 8h à 12 h. L'activité aura lieu au sous-sol de l'église de Saint-Noël. Le coût est de 12\$ pour les adultes, de 7\$ pour les enfants de 5 à 12 ans et c'est gratuit pour les 5 ans et moins. Il y aura un tirage de prix de présence. Bienvenue à tous! (A.L.)

Concert de Noël de Bérard Dupéré et ses amiEs

L'ensemble vocal Bérard Dupéré et ses amiEs annonce la tenue de son concert de Noël. Il marquera le 20^e anniversaire de la formation du groupe de chant choral mitissien. Le concert est prévu le dimanche 3 décembre, 13h30, à l'église de Sainte-Flavie. Les 20 plus belles chansons de Noël répertoriées depuis 2004 seront interprétées par 15 solistes soutenus par la vingtaine de choristes de l'ensemble vo-

cal. La Fabrique de la paroisse de Sainte-Flavie bénéficiera d'un montant relatif à l'achalandage lors du concert. Les billets, au coût de 15\$, sont en vente dans les points de vente suivants : Uniprix centre-ville, bijouterie L'Or temps, clinique d'optométrie Visique et dépanneur du Carrefour de Mont-Joli, dépanneur de Sainte-Luce, Audition Musik de Rimouski et salon de coiffure Micheline de Sainte-Flavie. Il est aussi possible de réserver auprès de Claudette Morissette au 418 775-7904. (A.L.)

Le Cercle de fermières Sainte-Luce

Le marché de Noël du Cercle de fermières Sainte-Luce est prévu le 9 et le 10 décembre avec la participation d'artisans et d'entreprises agroalimentaires de la région. L'événement aura lieu au centre Gabriel Nadeau, situé au 1, rue Langlois, à Sainte-Luce. Les heures d'ouverture sont de 10h à 17 h, le samedi, et de 10h à 16 h, le dimanche. Il y aura des repas en formule pour emporter. Samedi : sandwichs variés avec breuvage / dimanche : cipaille et salade de chou (A.L.)

150^e anniversaire de Saint-Gabriel-de-Rimouski

C'est l'humoriste Dominic Paquet qui clôturera les festivités du 150^e de la municipalité Saint-Gabriel-de-Rimouski le 9 décembre. Après une année de festivités, ce spectacle sera présenté au centre polyvalent de Saint-Gabriel, à compter de 20h. Un spectacle qui mettra en vedette les talents d'imitateur de l'humoriste, son sens du ridicule et sa vivacité d'esprit. Pour terminer la soirée, Yannick Gagnon et ses musiciens sauront vous faire danser et bouger pour clore cette année magique. Billets en vente au 150stgabriel.ca pour des chaises au coût de 43\$ ou par téléphone au 418 750-8475 pour réserver une table VIP à 45\$ par place. Vous êtes les bienvenus pour venir fêter pour une dernière fois! (A.L.)

Club des 50 ans plus de Mont-Joli

Les membres du conseil d'administration du Club des 50 ans plus de Mont-Joli vous invitent à leur souper du temps des Fêtes, le jeudi 14 décembre, à 17h15, au local André Boutin de Mont-Joli. Les billets sont en vente auprès des administrateurs au coût de 25\$. Aucun billet ne sera vendu à l'entrée. La date limite pour s'en procurer est le 9 décembre. Le souper sera suivi d'une soirée musicale avec Katy Lévesque. Bienvenue à tous! Pour information: Jean-Guy Dionne 418 732-1474. (A.L.)

Répit-Loisirs-Autonomie

Répit-Loisirs-Autonomie a plusieurs disponibilités présentement. L'organisme du Bas-Saint-Laurent offre du soutien et de l'aide aux proches aidants vivant avec des personnes qui ont une déficience intellectuelle, physique, un trouble du spectre de l'autisme (TSA) ou qui sont en perte d'autonomie. Des activités de jour sont aussi proposées aux visiteurs. Il est possible d'écrire à l'adresse coord.mgc@repitla.ca ou de téléphoner au 418 785-2015 poste 4 pour plus de détails. (A.L.)

Club de lecture de Mont-Joli

Animé par Francine Leblanc, une employée retraitée de la bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers, le club de lecture de Mont-Joli reprend ses activités. Les rencontres, qui se déroulent en toute simplicité et convivialité, ont lieu les premiers lundis du mois, à 18h30, à la salle Rotary de la bibliothèque. Les prochaines rencontres auront lieu le 4 décembre, le 8 janvier, le 5 février, le 4 mars, le 1^{er} avril, le 6 mai et le 3 juin. Seuls prérequis pour participer aux rencontres du club : aimer lire et aimer discuter des livres que l'on a lus. Pour plus d'infos : Francine Leblanc, 418 775-2728. (C.L.)



Crédit photo : Projection Immobilière

Un édifice locatif de 12 logements s'ajoutera dans un secteur résidentiel en développement.

Un nouveau multilogement verra le jour à Amqui

Développement résidentiel - La compagnie matapédiennne Projection immobilière prévoit bâtir un nouvel immeuble comprenant 12 condos locatifs « haut de gamme » sur la rue du Pont.

Caroline D'Astous | cdastous@medialo.ca

Après les Maisons Hauteville, l'entreprise immobilière menée par Marie-Pier D'Anjou lancera la première phase de son nouveau projet immobilier: Perle Noire – Condos locatifs. La mise en chantier est prévue pour l'été prochain, alors que l'entrée officielle des locataires se fera le 1^{er} juillet 2025.

Ayant fait l'acquisition du terrain, la femme d'affaires confirme que le multilogement sera érigé dans un secteur boisé qui se situe à l'extrémité de la rue du Pont, en haute-ville. L'édifice renfermera 12 unités locatives, de quatre pièces et demi chacune.

« Le concept condo locatif, c'est vraiment que chaque personne ait son entrée indépendante. Il n'y a pas de couloir commun. On souhaite que les gens se sentent dans leur environnement à eux [...] À l'étage du haut, il y aura quatre penthouses », explique Marie-Pier D'Anjou en précisant que les petits animaux seront permis. « On voulait faire quelque chose d'unique, de plus raffiné [...] On souhaitait une archi-

tecture qui se différencie de ce qui avait déjà dans la région d'Amqui, Matane et Rimouski », renchérit la co-proprétaire des entreprises DVM Construction, Projection Immobilière et sa nouvelle filiale Les Investissements Synergia.

Le projet Perle Noire – Condos locatifs comprend quatre autres phases qui seront déployées en région dans un avenir rapproché. Les prochaines phases pourraient voir le jour dans le secteur de Rimouski, selon l'entrepreneuse. Elle espère néanmoins concrétiser un deuxième multilogement du côté d'Amqui. Il s'agit d'un troisième projet de construction d'immeuble locatif en trois ans pour la jeune entreprise immobilière qui possède plus de 100 portes.

Évalué à 3 millions de dollars, la Perle Noire représente le plus imposant projet de Projection Immobilière jusqu'à présent. Épaulée par son associé Dave Madore, qui assure le volet construction, Marie-Pier admet voir grand pour l'avenir. « Notre objectif, c'est de bâtir de plus gros immeubles. Nous souhaitons miser sur des 12 logements et plus. » Cette dernière invite les gens à visiter leur site Web ou à la contacter au 418 629-0650 pour plus d'informations sur la Perle Noire.

La mairesse d'Amqui, Sylvie Blanchette, voit d'un bon œil l'ajout d'un multilogement dans ce secteur résidentiel

en développement. « Nous sommes très heureux qu'un promoteur soit intéressé à construire des immeubles à Amqui. Nous avons besoin de ces entrepreneurs qui sont dynamiques. Ces logements répondent à un besoin crucial pour faire venir des personnes qui veulent s'établir dans notre région et retenir celles qui désirent y rester. »



MATCH DE TOUTOU

Venez encourager votre équipe locale

Vendredi 1^{er} décembre 20 h

nous recevons

Les Bois BSL

au Centre sportif Gérard-Duchaine de Causapsal



PRIX À L'ENTRÉE :

Adulte : 12\$ • 10 à 17 ans : 5\$ • 11 ans et moins : gratuit

Suivez-nous sur 






LE LAURENTIEN

VOTRE JOURNAL DANS VOTRE COURRIEL CHAQUE MERCREDI.

ABONNEZ-VOUS!

APPEL D'OFFRES PUBLIC



Projet : Mandat spécifique – Études géotechniques 2023

Dossier : 7.5-7000-23-34

Propriétaires : MRC de La Matapédia
420, route 132 Ouest, Amqui (Québec) G5J 2G6
Téléphone 418-629-2053 / Télécopieur 418-629-3195
Courriel : administration@mrcmatapedia.quebec

Avis est donné par la présente que la MRC de La Matapédia demande des offres de services professionnels d'ingénierie des sols et des matériaux – Études géotechniques pour une douzaine de projets de voirie et de remplacement d'aqueduc et d'égouts.

Les activités seront réalisées dans le cadre des programmes suivants :

- Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)
- Programme d'aide à la voirie locale 2021-2024 (PAVL 2021-2024)

Documents disponibles :

Toute personne ou toute société doivent se procurer les documents d'appel d'offres et devis par le biais du système électronique d'appels d'offres (SÉ@O) à l'adresse suivante : <https://www.seao.ca/index.aspx>

Garantie :

Aucune garantie de soumission n'est requise pour ce projet.

Réception et ouverture des soumissions

Les soumissions devront être remplies sur le bordereau préparé à cet effet et nous parvenir dans une enveloppe cachetée et identifiée « **Mandat spécifique – Études géotechniques 2023** »

Les soumissions seront reçues :

endroit :	au bureau de la MRC de La Matapédia 420, route 132 Ouest, Amqui (Québec) G5J 2G6
heure :	avant 11h, heure officielle du CNRC
date :	lundi le 4 décembre 2023

Les enveloppes **No 1 Offre de service** seront ouvertes publiquement à l'endroit, à l'heure et à la date indiquée ci-dessus. À cette étape, seulement le nom des soumissionnaires sera dévoilé.

La MRC ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse ni aucune des soumissions reçues ou ouvertes, ni à payer aucuns frais. Elles ne s'engagent à aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. De ce fait, le soumissionnaire n'est avisé qu'à la suite de l'ouverture des soumissions.

Le délai pour la réception des soumissions est du 15 novembre au 4 décembre 2023.

Donné à Amqui ce 15^{ème} jour de novembre 2023.

Joël Tremblay, directeur général de la MRC de La Matapédia

Une résidence privée pour aînés ferme ses portes

Sayabec - Après 16 années de loyaux services dans cet établissement, dont sept comme propriétaire, Nathalie Savoie de la Résidence Chez Nath tire sa révérence.

Carolanne D'Astous | cdastous@medialo.ca

Malgré l'amour qu'elle porte à ses 18 résidents ainsi qu'à son employé, Nathalie a pris la lourde décision de cesser ses activités.

Avec la surcharge administrative, les besoins en soins grandissants et le manque de soutien financier, Nathalie Savoie peine à joindre les deux bouts. « Je n'y arrive pas », déplore-t-elle en dévoilant ne recevoir aucun soutien financier de la part du gouvernement. « C'est tellement dommage pour les résidents », renchérit-elle.

Dans les prochaines semaines, les 18 occupants de la Résidence Chez Nath seront relocalisés dans un nouvel endroit. Ce sont les familles des résidents, accompagnés des ressources du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) du Bas-Saint-Laurent, qui ont le mandat de leur trouver un nouveau milieu de vie. Nathalie Savoie assure toutefois que l'établissement demeurera en opération le temps de relocaliser chacun des résidents. C'est non sans peine que la propriétaire de cette RPA mettra la clé sous la porte. « J'ai une madame qui était là depuis le début, depuis 16 ans. Ça donne un gros coup, c'est certain. Les résidents ne s'y attendaient pas. »



L'ancien Hôtel Verreault de Sayabec, qui a été transformé en résidence privée pour aînés (RPA) jadis, devra trouver une nouvelle vocation.

Crédit photo : Gracieuseté

Ce n'est pas faute d'avoir essayé de trouver une solution. « Avant de prendre la décision de fermer, j'ai fait mes vérifications, à savoir si je ne pouvais pas aller chercher de l'aide », explique la propriétaire de la RPA. Ce n'est pas anodin si plusieurs résidences privées pour aînés ferment leurs portes, non seulement en région, mais partout en province. Les coûts d'opération sont à la hausse, alors que les subventions elles, n'augmentent pas ou sont tout simplement absentes.

Le bâtiment en question, qui renferme 18 chambres et 19 salles de bain, est mis en vente. Il contient tout l'équipement nécessaire pour être converti en auberge ou en restaurant. La propriétaire des lieux est ouverte à toute proposition sérieuse.

Commentez en ligne | www.lelaurentien.ca



Un couple matapédien intronisé au Temple de la renommée des épiciers

Causapsca - Ayant passé le flambeau à leurs fils, les anciens propriétaires d'Alimentation Causap, Diane Fiset et Carol Veilleux, se sont mérités une importante reconnaissance de la part de l'Association des détaillants en alimentation (ADA) du Québec.

Carolanne D'Astous | cdastous@medialo.ca

Désormais retraités

Rares sont les entreprises qui réalisent l'exploit d'exister pendant près d'un siècle, encore moins les petites entreprises familiales. C'est pourtant le cas de l'épicerie de Causapsca, un commerce qui a su traverser le temps avec brio, en faisant face à la concurrence des grandes chaînes d'alimentation. Établie à Causapsca depuis 1928, l'épicerie de la famille Veilleux est présente dans le paysage matapédien depuis près de 100 ans.

Incarnant la 3^e génération, Carol Veilleux a repris les rênes de l'épicerie-boucherie en 1973, à la suite du décès de son père, Charles.

Devant les nombreux défis de l'époque, Carol

Veilleux et son épouse ont su se renouveler en faisant preuve d'audace tout en gardant leur identité. « Si on recule de plusieurs années, la population de Causapsca était beaucoup plus élevée. Les marchands étaient plus nombreux aussi. Il y avait six épicerie à Causapsca à l'époque. Si nous sommes encore là aujourd'hui, c'est grâce au travail acharné et à plusieurs investissements pour rester à la fine pointe. La chance nous a favorisé aussi, puisque nos deux garçons ont embarqué avec nous », exprime Carol Veilleux en faisant référence à sa relève entrepreneuriale assurée par ses deux fils.



Carol Veilleux et son épouse Diane Fiset lors de leur intronisation au Temple de la renommée québécois des épiciers. (ADA)

Parmi les investissements stratégiques de l'ère Carol Veilleux, il y a eu l'acquisition du Marché Carleton en 1982 et l'expansion du commerce. En 2002, Frédéric Veilleux a rejoint l'entreprise familiale, suivi de son frère Simon, en 2016. Désormais retraités, les anciens propriétaires du marché Alimentation Causap gravitent encore autour des activités de l'entreprise. Carol assure notamment le service de livraison d'épicerie à domicile, alors que Diane n'hésite pas non plus à prêter main forte au besoin. « J'ai eu la chance de travailler avec mes enfants et là, j'ai deux de mes petits-enfants qui ont commencé à travail-

ler au magasin. C'est très agréable, c'est un beau cadeau », se réjouit le grand homme d'affaires de Causapsca.

Une reconnaissance provinciale

C'est lors du dernier congrès annuel de l'ADA, tenu au Fairmont Manoir Richelieu, que Diane Fiset et Carol Veilleux ont été intronisés au Temple de la renommée des épiciers du Québec. Une reconnaissance ultime dans le domaine de l'alimentation, selon le fils des lauréats. « Dans notre domaine, je ne peux pas imaginer une plus belle reconnaissance que d'être intronisés. C'est le travail d'une vie qui est récompensé. J'étais fier pour eux, j'étais fier pour la région », exprime Simon Veilleux, en ajoutant que ses parents sont parmi les rares lauréats à provenir d'une région éloignée.

Bien qu'il qualifie son intégration à l'entreprise comme étant « un heureux hasard », le co-propriétaire du marché Richelieu de Causapsca admet que l'acharnement de ses prédécesseurs explique notamment le succès actuel de l'épicerie. « Moi je suis arrivé, le gros du travail avait été fait. On a eu la chance de reprendre une entreprise en très bonne santé. C'est vraiment l'acharnement de Carol qui a permis d'amener l'entreprise où elle est maintenant. On a aussi la chance d'avoir des employés clés, qui nous sont fidèles. Certains sont là depuis longtemps », conclut Simon Veilleux en témoignant sa reconnaissance envers sa famille et ses employés. Certes, le couple intronisé continue de marquer positivement la communauté de Causapsca, en plus de faire rayonner la communauté entrepreneuriale de La Matapédia.

Soulignons que les lauréats du Temple de la renommée ADA sont sélectionnés pour leurs qualités entrepreneuriales dont leur vision des affaires, leur acharnement et leur sens de l'innovation entre autres.

Hugo Brouillet au camp de préparation pour les Jeux du Canada

NATATION - L'athlète du club de natation Les Dauphins de Rimouski, Hugo Brouillet, a récemment participé au premier camp de préparation aux Jeux du Canada 2025 de la Fédération de natation du Québec (FNQ). L'événement avait lieu à Montréal.

Annie Levasseur | alevasseur@medialo.ca

Soixante-six athlètes, soit 33 garçons (nés en 2008 et plus) et 33 filles (nées en 2009 et plus), ont reçu une invitation pour ce camp de sélection pour l'équipe du Québec en 2025. Les jeunes ont pu participer à des entraînements de groupe et à des conférences.

«C'est une chose à laquelle je ne m'attendais pas. C'est un honneur d'avoir été sélectionné, mais en même temps ça m'a surpris d'être invité là-bas. J'ai été sélectionné pour la brasse et c'est une nage pour laquelle j'ai découvert que j'étais bon il y a peu de temps. Ça prend aussi un peu de chance parce que tu dois être bon au bon moment et avoir le bon âge», exprime Hugo Brouillet.

Les athlètes de partout au Québec ont commencé à se connaître et les entraîneurs ainsi que la FNQ ont pu les observer dans un contexte d'entraînement. Un deuxième camp sera offert à une partie d'entre eux à la fin de la saison.

«Ce n'est pas une place garantie pour les Jeux du Canada, mais maintenant qu'ils ont été ciblés, ils sont scrutés à la loupe. Lors des prochaines compétitions nationales et provinciales de haut niveau, ils vont regarder les résultats et les meilleurs vont être sélectionnés pour faire partie de l'équipe», explique l'entraîneur-chef du club Les Dauphins, Sébastien Angers.

En plus du nageur rimouskois, deux autres athlètes de la région ont participé à ce camp de préparation, soit un nageur de Gaspé et une nageuse de Rivière-du-Loup. Peu de membres des Dauphins se rendent à ce niveau.

Hugo Brouillet s'est hissé au premier rang à l'échelle provinciale au 50 m brasse, l'été dernier. C'est ce qui lui a permis d'accéder au camp de préparation aux Jeux du Canada. Il est classé dans le top 10 sur la scène nationale dans sa catégorie d'âge au 50 m et au 100 m brasse.

«Pour participer aux Jeux, ils prennent le premier de chaque catégorie de deux nages jumelées. Dans mon cas, c'est le 50 m et le 100 m brasse», dit-il.

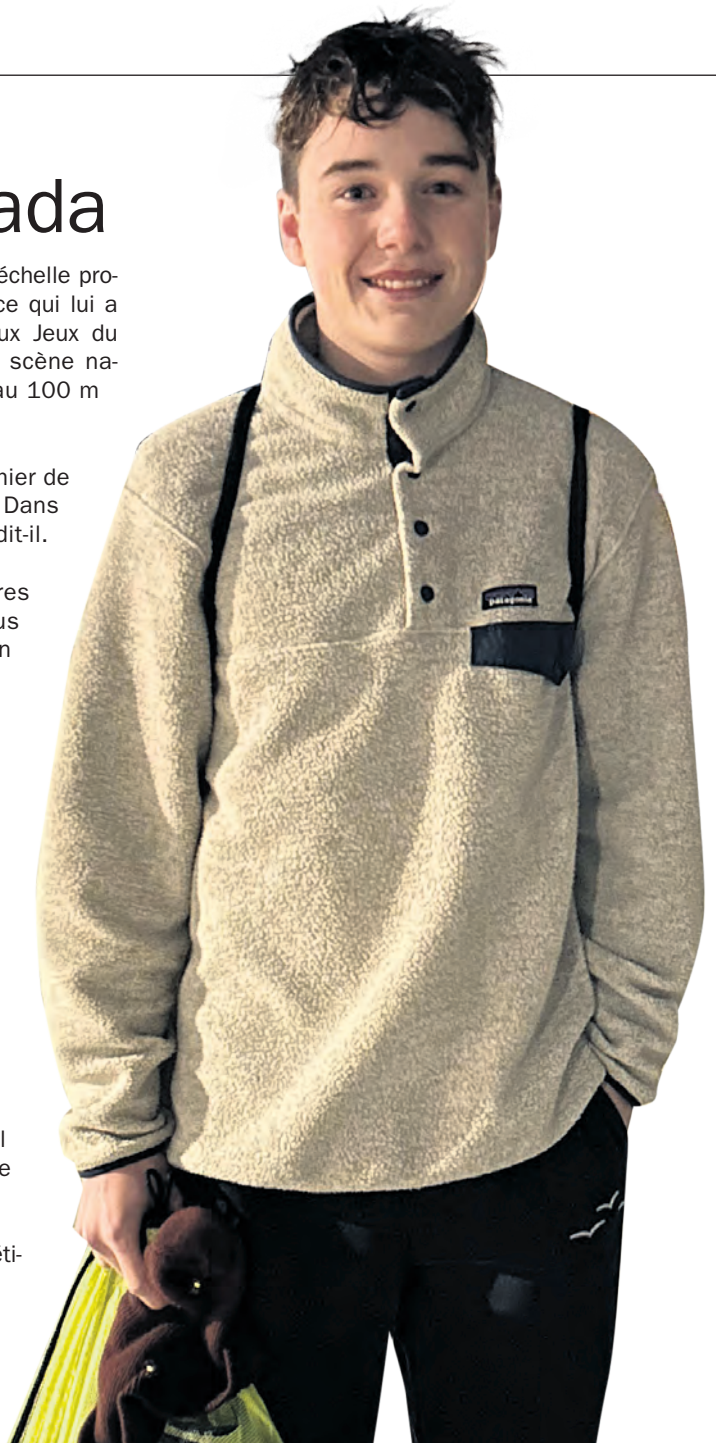
L'adolescent de 14 ans s'entraîne deux heures trente par jour six jours par semaine en plus des compétitions et de l'entraînement en salle.

«Je n'aime pas m'asseoir sur mes lauriers. J'aime aller chercher d'autres temps. Quand je fais un temps, pour moi ce n'est pas quelque chose d'exceptionnel. Je me fixe tout le temps d'autres objectifs dès que j'ai atteint les anciens et ça me motive à continuer. J'aime la natation parce que c'est un sport très complet», mentionne-t-il.

«Nous avons d'autres nageurs qui ont un super bon potentiel dans le club. Ce qui démarque Hugo, c'est qu'il est un perfectionniste. On dit une chose et si elle n'est pas assimilée il va recommencer jusqu'à ce qu'il la réussisse. Ça fait une grosse différence. Il y a plusieurs heures d'entraînement derrière tout ça», ajoute Sébastien Angers.

Hugo Brouillet participera à sa première compétition nationale au mois de mars.

Le nageur du club Les Dauphins, Hugo Brouillet. (Photo: gracieusesté)



L'équipe du Mistral M15 D1 championne à Beauré

L'équipe de hockey de l'école du Mistral de Mont-Joli a remporté le titre de championne du Défi RSEQ M15 division 1 relève de Beauré. La compétition, qui se tenait du 16 au 19 novembre, regroupait 16 équipes d'un peu partout au Québec. Jeudi, le Mistral a débuté son parcours en s'imposant avec une victoire de 8-0 sur Loyola High School. Après une défaite de 3-2 contre la polyvalente de Saint-Georges, vendredi matin, l'équipe s'est reprise en soirée avec une victoire de 4-2 sur le séminaire Saint-Joseph. Le Mistral a poursuivi son parcours avec une victoire de 4-3 sur le collège du Mont-Sainte-Anne, samedi. Dimanche matin, les représentants de La Mitis ont remporté

la demi-finale 3-2 face à la polyvalente Armand-Saint-Onge. En finale, les porte-couleurs du Mistral n'ont donné aucune chance à l'équipe de l'école secondaire des Patriotes de Beauharnois en l'emportant 6 à 3. «C'est une belle victoire d'équipe. Tout le monde a contribué au succès de l'équipe durant cette fin de semaine. Nos joueurs ont représenté fièrement notre programme et notre école et nous sommes très fiers d'eux. Merci au personnel d'encadrement et aux parents venus nous encourager à Baie-Saint-Paul et Beauré», exprime l'entraîneur-chef de l'équipe, Vincent Chénard. Le Mistral M15 est présentement au 2^e rang du classement général de la section LHPS qui compte 18 équipes. - (A.L.)

SUPER OFFRES automnales

sur les vélos à assistance électrique

YAMAHA

PROFITEZ DE TAUX SPÉCIAUX

À partir de

3,49% pour l'achat d'un vélo et

2,49% pour l'achat de deux vélos ou plus!

NOUVEAUTÉ

VÉLOS À ASSISTANCE
ÉLECTRIQUE

RABAIS
instantané de
1500\$

- Moteur indétrônable
- Freins Magura
- Fourches (avant/arrière):
débattement 160 mm

Essayez-moi!

YDX-MORO 05

YDX-MORO 07

1255, INDUSTRIELLE
MONT-JOLI
418 775-5877



VÉLOS À ASSISTANCE
ÉLECTRIQUE





Le Marché des Saveurs DU BAS-SAINT-LAURENT

À GAGNER

12 CARTES-CADEAUX
DE 50\$

SURVEILLEZ LE SAC ÉCORESPONSABLE
QU'ON VOUS REMETTRA SUR PLACE
OU VISITEZ LA PAGE FACEBOOK

@SAVEURSBLSL

1 300 PRODUITS D'ICI À DÉCOUVRIR!

DU 30 NOVEMBRE AU 3 DÉCEMBRE 2023

AUX TENNIS DE RIMOUSKI 416, avenue Rouleau

HEURES D'OUVERTURE

JEUDI
30 novembre 12 h à 21 h

VENDREDI
1^{er} décembre 12 h à 21 h

SAMEDI
2 décembre 10 h à 18 h

DIMANCHE
3 décembre 10 h à 16 h

TARIFS

Adulte 2\$

Enfant
(12 ans et moins) Gratuit

Atelier Culinaire Pierre-Olivier Ferry
Bergerie de la Colline
Bergerie Du Pont
Boulangerie Citron Confit
Boulangerie Le Farinographe
Ça goute le bois !
Chocolaterie Beljade
Colonel Gusto
Croqu'érable
Domaine Acer
Érablière du Domaine de Beaufor
Érablière Nathalie Lemieux
Ferme Croque Hectares
Ferme des Moissons
Ferme du Caneton Polisson
Ferme du fond d'orme
Ferme Gijamika
Ferme-Atelier Silva Herbo
Fou du Cochon
Fromagerie du Littoral
Fumoir M. Chassé
Hydromellerie du Vieux Moulin
Jardins du Témis
Justine Vinaigrette
La Caboches Ferme traditionnelle
La Cabottine - Saveurs indigènes
La Crème Folle
La Jardinière
La Vallée de la Framboise
L'Agnellerie inc.
L'ailleux du Père
L'Ardoise Épicerie Sympathique
Le Broutard des Appalaches
Le Chant des Fromages
Le Château Blanc
Le Jardin des Pèlerins
Le Maître Saucissier
Les Fumoirs J-P
Les Grands Gibiers de La Matanie
Les Herbes Salées du Bas-du-Fleuve
Les Jardins de l'Orme
Les petits régals des bois
Les Trésors du Fleuve
Malterre
Manger Saison
Mine de Ketchup
Néo Chips (Ellipse Conservation)
Pat BBQ
Patapom
Pâtisserie La Rose des Sables
Perle Blanche
Porc O'Rye du Kamouraska
Shamra
Une Bouchée d'arc-en-ciel
Vignoble Amouraska
Vignoble Carpinteri
VIV-Herbes